Sommaire

INTRODUCTION

LES DONNÉES GÉNÉRALES

- Données générales
- Population
- Structure familiale et sociale
- Population active
- Logement
- Emploi et économie
- Commerce
- Environnement

LE CADRE URBAIN

- Formation
- Structure urbaine
- Synthèse
- Protections et transformations récentes ou en cours
- Exemples

LA VIE URBAINE

- Densité et mixité
- Déplacements
- Équipements
- Centralités
- Transformations récentes ou en cours
- Exemples

PERSPECTIVES

BOIS DE BOULOGNE

GLOSSAIRE

Fermer

Introduction

L'ouvrage présenté ici repose sur deux démarches complémentaires : l'une s'intéresse aux données générales issues des enquêtes statistiques dont dispose l'Apur, que ce soit celles de l'Insee ou celles produites grâce à ses outils propres ; l'autre s'appuie sur une enquête de terrain minutieuse, alimentée par les bases de données des directions de la Ville de Paris et notamment le répertoire des permis de construire. Dans un cas comme dans l'autre, les résultats de ces analyses sont restitués à travers une cartographie adaptée afin de rendre perceptibles des données urbaines parfois abstraites ou différentes de certaines images préconçues. Cette double démarche apparaît d'emblée dans la structure du document. La première partie, sur les « données générales », met en évidence la structuration de l'espace socio-économique de la ville à grande échelle (celle de Paris et des communes limitrophes) et/ou à petite échelle (celle des îlots dans l'arrondissement). De cette analyse découle une première appréciation des tendances lourdes à l'œuvre dans la capitale et de leurs éventuelles inflexions au cours de ces dernières années. C'est le cas, par exemple, de l'inversion de la tendance à la diminution de la population de Paris puisque la grande majorité des arrondissements a renoué avec la croissance.

Les résultats de la seconde démarche sont exposés dans les deux chapitres suivants, l'un étant consacré au « cadre urbain », l'autre à la « vie urbaine ». Ici, l'objectif de cet ouvrage apparaît avec plus de précision puisque chacun de ces thèmes est lui-même explicité par deux cartes : la première porte sur l'identification des données spatiales à la date d'aujourd'hui, la seconde illustre les évolutions récentes. S'agissant des évolutions, chaque carte évoque les modifications de l'espace concret mais aussi celles du cadre réglementaire, soit la ville réelle et, en quelque sorte, la ville en devenir.
À cet égard, il est clair que les vingt arrondissements parisiens ne sont pas égaux. Ceux du noyau central (du 1er au 7e) bénéficient d'une marge d'évolution très limitée pour faire face à diverses exigences contemporaines de la vie urbaine, qu'elles soient liées aux temps libres (activités culturelles et sportives) ou aux services (commerces de proximité, garderies, crèches), par exemple. Ils se distinguent des arrondissements médians (8e, 9e, 10e, 11e) dans lesquels on trouve ponctuellement des possibilités d'une certaine évolutivité, qu'elle soit liée à la présence de dispositifs hospitaliers, logistiques (i.e. tris postaux) ou d'emprises techniques (i.e. espaces liés aux voies ferrées), mais plus encore des neuf arrondissements extérieurs, dont fait partie le 16e, ceux qui ont en commun l'espace de la ceinture et dans lesquels un potentiel élevé de mutation demeure : là où les emprises ferroviaires s'élargissent, accompagnées de leur chapelet de sites dédiés à l'entretien, à l'entreposage ou à la manutention, là encore où les multiples ramifications du boulevard périphérique soumettent de larges territoires à leur logique routière.

Le 16e arrondissement s'écarte un peu de cette classification en raison de sa géographie et de son histoire. Il s'ouvre en effet en continuité avec le bois de Boulogne grâce à un périphérique largement couvert et le seul site ferroviaire présent sur son territoire est celui de l'ancien chemin de fer de ceinture. Ce dernier offre aujourd'hui une réelle opportunité paysagère originale, mais il est aussi susceptible d'accueillir de nouveaux logements. La limite sud de l'arrondissement surtout, qui présente un contact difficile avec le périphérique, dispose de possibilités de restructuration, de la porte d'Auteuil à la porte de Saint-Cloud.

Au cœur de l'arrondissement, un certain potentiel d'évolution a pu être utilisé, comme en attestent les quelques exemples restitués dans les derniers chapitres : le parc de Passy, certes, seule véritable grande emprise à avoir évolué ces dernières années, mais aussi plusieurs parcelles éparses, parfois de dimensions conséquentes. Cependant ces opérations disséminées dans un tissu urbain qui, bien souvent, a atteint sa maturité, ne suffisent pas à atténuer une baisse de la population ininterrompue depuis 1975, et qui s'est même accentuée depuis 2000, alors que le reste de Paris (à l'exception du 7e) a renoué avec la croissance.

Données générales

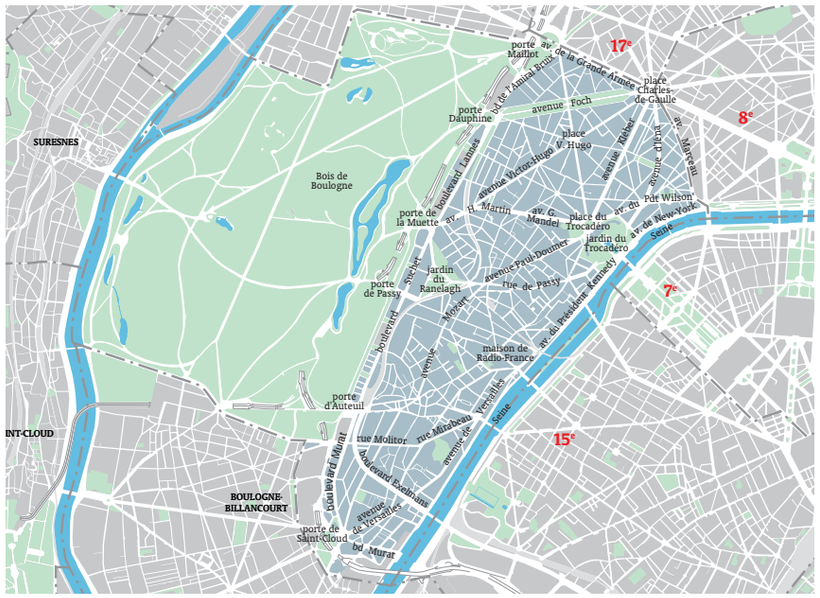

PÉRIMÈTRES DES CONSEILS DE QUARTIER

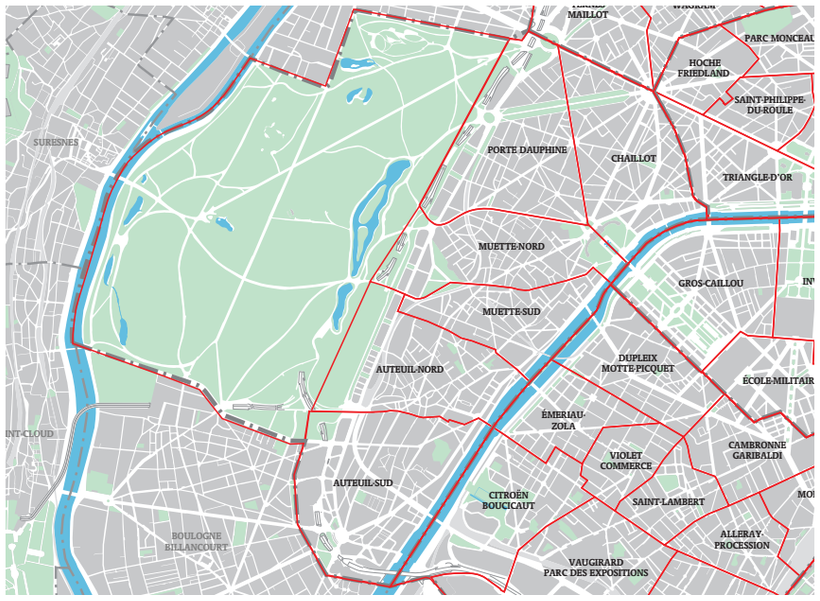

LIMITES ADMINISTRATIVES, ARRONDISSEMENTS ET QUARTIERS

790 HECTARES ET 149 500 HABITANTS EN 2005

Le 16e arrondissement s'étire sur la partie sud du plateau qui a imposé sa courbure à la Seine, sur 790,5 hectares, dont près de 30 % sont occupés par la voirie (26,7 % en moyenne à Paris). Il retrouve la Seine à l'ouest en bordure du bois de Boulogne, s'inscrit dans la continuité des 8e et 17e arrondissements au-delà des avenues Marceau et de la Grande-Armée, et il côtoie plus difficilement la commune de Boulogne-Billancourt au sud, par une succession de grands équipements sportifs toutefois interrompus au niveau de la porte de Saint-Cloud.
L'arrondissement accueille 149 500 habitants au 1er juillet 2005 (161 817 habitants en 1999), soit des effectifs de population sensiblement supérieurs à ceux de la ville d'Aix-en-Provence pour un territoire vingt fois plus réduit.

LIMITES ET QUARTIERS

Au sud de l'arrondissement, accueillant de nombreuses infrastructures sportives, du parc des Princes à l'hippodrome de Longchamp en marge du bois de Boulogne, en passant par le stade Jean-Bouin et Roland-Garros, le quartier d'Auteuil présente un caractère pittoresque en raison de ses villas et hameaux, et compte une population résidante importante. Le quartier central de l'arrondissement, celui de la Muette, dynamique autour des commerces des rues de Passy et de la Pompe, accueille institutions et musées comme le siège de l'OCDE (organisation de coopération et de développement économiques), la Maison de Radio-France ou le musée Marmottan. Au nord-ouest, le quartier Porte-Dauphine abrite de nombreux hôtels particuliers ainsi que l'université Paris IX-Dauphine ou encore le célèbre établissement d'enseignement parisien Janson-de-Sailly. Enfin, le quartier de Chaillot, véritable vitrine touristique, traversé par quatre grandes avenues rayonnantes depuis la place Charles-de-Gaulle, abrite les musées de l'Homme et de la Marine et la Cité de l'architecture et du patrimoine au Palais de Chaillot, les jardins du Trocadéro, ainsi que le musée Guimet, le musée d'Art moderne de la Ville de Paris et le Palais de Tokyo.
Dans le cadre de l'extension réalisée par Napoléon III en 1860, Paris annexe une partie des communes d'Auteuil, Passy et Chaillot, créant ainsi le 16e arrondissement. Les quatre quartiers administratifs précédemment cités sont alors délimités : Auteuil (61e), Muette (62e), Porte-Dauphine (63e) et Chaillot (64e).

La loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité impose aux communes de plus de 80 000 habitants de mettre en place des instances de démocratie participative, les conseils de quartiers. À Paris, ce sont les conseils d'arrondissement qui déterminent leurs modalités de fonctionnement et fixent leurs périmètres.
Dans le 16e, six quartiers et conseils de quartiers ont été créés, divisant ainsi les deux plus grands quartiers de l'arrondissement : Auteuil-sud, Auteuil-nord, Muette-sud, Muette-nord, Porte-Dauphine et Chaillot.
Ces quartiers correspondent à de nouveaux espaces d'échanges pour traiter des sujets d'échelle locale.

©InterAtlas

Population

En une génération, la population du 16e a fortement diminué et cette tendance se renforce, pour aujourd'hui conduire à des densités globalement modérées.

Entre 1975 et 2005, la population a diminué de près de 44 250 habitants, soit une baisse très importante de 23 % sur la période, la plus forte de tous les arrondissements (– 5,7 % en moyenne à Paris sur la même période). Alors que la population parisienne totale a augmenté de 0,3 % par an entre 1999 et 2005, les effectifs de population du 16e sont ceux qui connaissent la plus forte chute, avec près de 12 500 habitants de moins qu'en 1999, soit une baisse de 1,2 % par an en moyenne.
Atteignant 149 500 habitants en juillet 2005 selon les estimations de l'Insee, la population du 16e arrondissement représente 6,9 % de la population parisienne.

Après une augmentation continue jusqu'au début des années 1960, la population du 16e connaît depuis lors une décroissance prononcée. Le rythme de cette baisse de population, ralenti de période en période jusqu'en 1999, est depuis lors au niveau le plus haut enregistré dans l'arrondissement ces trente dernières années. Le 16e enregistre depuis 1999 une perte annuelle moyenne de 1 900 habitants (alors qu'il en perdait 900 en moyenne sur la période 1990-1999). Cette variation de population se décompose en un solde naturel de + 610 habitants en moyenne par an et un solde migratoire de – 2 500 personnes par an.

Le niveau de dépopulation observé peut trouver une explication dans la stabilité du nombre de logements et la progression de la part des logements inoccupés, qui ont entraîné la contraction du parc des résidences principales et, par voie de conséquence, celle de la population des ménages.

Entre 1990 et 1999, les baisses les plus fortes (plus de 20 %) ont concerné les abords de l'avenue Foch, le nord-ouest de la place du Trocadéro où quelques immeubles d'habitation ont dû se convertir en nouvelles surfaces d'activités, les abords des jardins du Ranelagh entre la porte de la Muette et la porte de Passy, ou encore l'îlot du parc de Passy, qui accueillera par la suite un nouveau programme de logements. Même les quartiers résidentiels comme la villa de Montmorency et le hameau Boileau connaissent des évolutions à la baisse. Le sud du quartier d'Auteuil connaît une stabilisation, voire une légère diminution, tandis que l'est de Chaillot présente une évolution très contrastée.

• La densité brute, rapport entre le nombre d'habitants et la surface totale de l'arrondissement, s'élève à 185 hab./ha en 2005 (247 hab./ha à Paris). Celle-ci a fortement baissé depuis une génération, s'établissant à 245 hab./ha en 1975. Bien que l'arrondissement soit essentiellement résidentiel, cette densité moyenne modérée s'explique par les densités relativement faibles rencontrées dans toute la moitié nord de l'arrondissement. En effet, 74 % de la surface totale de planchers des bâtiments de l'arrondissement (hors équipements) sont consacrés au logement, soit une part supérieure à la moyenne parisienne (65,4 %).

• La densité nette, dont la base de calcul exclut de la surface de l'arrondissement la voirie, les jardins et les équipements, s'élève à 441 hab./ha en 1999 (553 hab./ha à Paris). Au nord de l'avenue Paul-Doumer, les quartiers de la porte Dauphine, de Chaillot et le nord du quartier de la Muette présentent des densités moyennes inférieures à 500 ha./ha, voire à 250 autour de la place Charles-de-Gaulle, soit les plus faibles densités d'habitation observées. Quelques îlots possèdent néanmoins localement des densités comprises entre 750 et 1 000 hab./ha, comme ceux situés autour de la place de Mexico et le long des boulevards Émile-Augier et Flandrin. Les secteurs au sud de l'avenue Paul-Doumer sont plus densément habités. Certains îlots en bord de Seine, entre l'avenue de Versailles et les quais, le long des rues La Fontaine et d'Auteuil et au sud du boulevard Exelmans, accueillent des densités de population comprises entre 750 et 1 000 hab./ha, voire même supérieures à 1 000 hab./ha. La villa de Montmorency et le hameau Boileau font figure d'exception avec des densités inférieures à 250 hab./ha.

• La densité humaine (population résidante et salariés) dans l'arrondissement s'élève à 570 habitants et emplois salariés par hectare (647 en moyenne à Paris), soit une concentration moyenne modérée. Les plus fortes densités concernent les abords des avenues Marceau et Kléber au nord-est, ou encore l'avenue de la Grande-Armée, à proximité de la porte Maillot, où est installé le siège de l'entreprise Peugeot. En effet, le nord de l'arrondissement, qui présente une mixité d'occupation et une dominante d'emplois en prolongement des 8e et 17e arrondissements, compte ainsi une densité humaine élevée. Par ailleurs, les secteurs de Boulogne-Billancourt proches du 16e affichent des niveaux de densités humaines conséquents, accueillant des ensembles de bureaux importants. De plus, la commune présente globalement une densité humaine moyenne supérieure à celle du 16e, s'élevant à près de 625 habitants et salariés à l'hectare.

ÉVOLUTION DE LA POPULATION 1975-2005 16e ARR. ET PARIS

Base 100 en 1975 à Paris : 2 296 639 habitants
Base 100 en 1975 dans le 16e arrondissement : 193 745 habitants

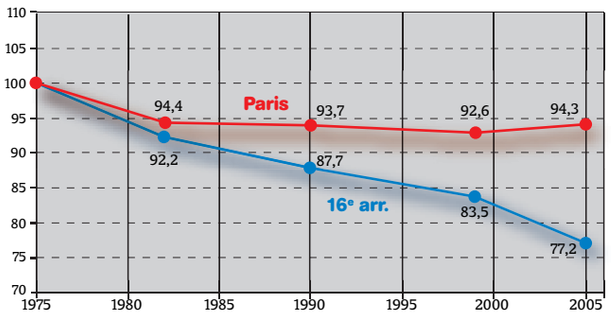

DENSITÉ HUMAINE 1999-2004

Densité cumulée population 1999 et emplois salariés 2004 (CLAP*)

Population et emploi à l'hectare

- moins de 200
- de 200 à 500
- de 500 à 800
- de 800 à 1 100
- de 1 100 à 1 400
- de 1 400 à 2 500
- plus de 2 500

Équipements

- espaces verts et sportifs, cimetières…
- SNCF, non renseigné

Source : Ilots et équipements Apur
Bâtiments : BD TOPO (R) PAYS Copyright IGN
Recensement de la population 1999 (Insee)
CLAP* 2004 – Traitement Apur

* CLAP (Connaissance localisée de l'appareil productif) est un système d'information de l'Insee alimenté par différentes sources, dont l'objectif premier est de fournir des statistiques localisées, par activité, notamment sur l'emploi.

Structure familiale et sociale

Une population résidante âgée, une taille moyenne des ménages élevée.

• La structure par âge de la population des ménages en 2004 [1] présente une très faible part de jeunes étudiants et actifs de 20 à 39 ans, puisqu'ils représentent seulement 26 % de la population du 16e contre 36 % en moyenne à Paris.
En revanche, les 40-59 ans (28 % contre 26 % à Paris) et les 60 ans et plus (26 % contre 18 % à Paris) sont nombreux dans l'arrondissement. La proportion de personnes âgées de 60 ans et plus est la plus importante de tous les arrondissements parisiens.
L'âge moyen de la population est l'un des plus élevés de la capitale avec le 7e arrondissement, soit 42,7 ans contre 39,5 ans en moyenne à Paris. Celui-ci est le plus élevé dans les logements situés en bordure du périphérique et des boulevards des Maréchaux, entre la Seine et la rue Chardon-Lagache, de part et d'autre de l'avenue de Versailles, et globalement dans tout le secteur de la rue du Ranelagh et de l'avenue Mozart, dans la moitié sud de l'arrondissement.

• La taille moyenne des ménages a baissé depuis 1975, passant de 2,15 à 1,94 en 1999. Entre 1999 et 2005, celle-ci semble augmenter à nouveau (1,95 personne par ménage) et se situe à un niveau élevé par rapport à la moyenne parisienne (1,88 personne par ménage). Les ménages les plus grands sont situés entre la place Victor-Hugo et la porte Dauphine, entre les avenues Kléber et d'Iéna, de part et d'autre des boulevards Émile-Augier, de Beauséjour et de la rue de la Pompe, au sud-ouest du Trocadéro, aux alentours de la rue de Passy, ainsi qu'autour des rues d'Auteuil et Michel-Ange au sud de l'arrondissement.
Avec un parc de logements plus grands qu'en moyenne à Paris, le 16e présente un nombre de personnes par pièce inférieur à la moyenne parisienne (0,65 dans le 16e et 0,74 à Paris).

• Dans l'ensemble des ménages du 16e, les familles représentent 23 % des ménages en 1999, soit une proportion sensiblement plus élevée que celle observée à Paris (22 %). Celles-ci sont au sud de l'arrondissement, dans le quartier d'Auteuil.

• La part des foyers monoparentaux dans l'ensemble des familles de l'arrondissement en 1999 s'élève à 20,1 % (25,8 % à Paris, 21,8 % à Boulogne-Billancourt et 20,5 % à Neuilly-sur-Seine). Ceux-ci sont néanmoins représentés de façon importante aux abords de la place d'Iéna, de la rue Félicien-David proche de la place de Barcelone, ainsi qu'à l'extrême sud, aux abords de la porte de Saint-Cloud et le long du boulevard des Maréchaux.

1 – Structure de la population – Calculée à partir de la population des ménages en 2004, basée sur les enquêtes annuelles du recensement de 2004 et 2005.

ÂGE MOYEN DE LA POPULATION

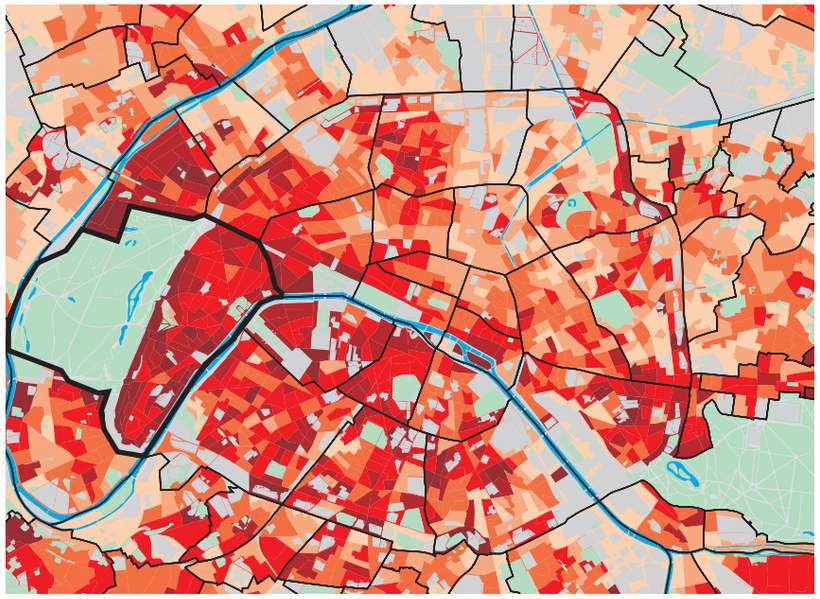

- plus de 44 ans
- de 42 à 44 ans
- de 40 à 42 ans
- de 38 à 40 ans
- de 36 à 38 ans
- moins de 36 ans

Moyenne Paris = 39,5 ans
Petite couronne hors Paris = 36,7 ans

Les IRIS de moins de 20 habitants ainsi que les principaux équipements apparaissent en gris.

Source : Recensement général de la population 1999 – Insee

TAILLE MOYENNE DES MÉNAGES

Nombre de personnes par ménage

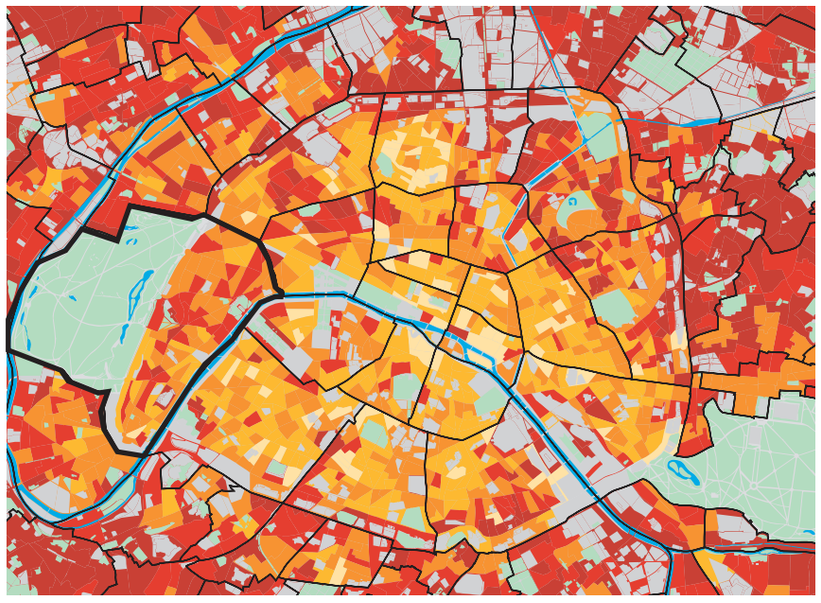

- plus de 2,2
- de 2 à 2,2
- de 1,8 à 2
- de 1,6 à 1,8
- moins de 1,6

Moyenne Paris = 1,9
Petite couronne hors Paris = 2,4

Les IRIS de moins de 20 habitants ainsi que les principaux équipements apparaissent en gris.

Source : Recensement général de la population 1999 – Insee

FAMILLES AVEC ENFANTS DE MOINS DE 25 ANS

Part dans le total des ménages

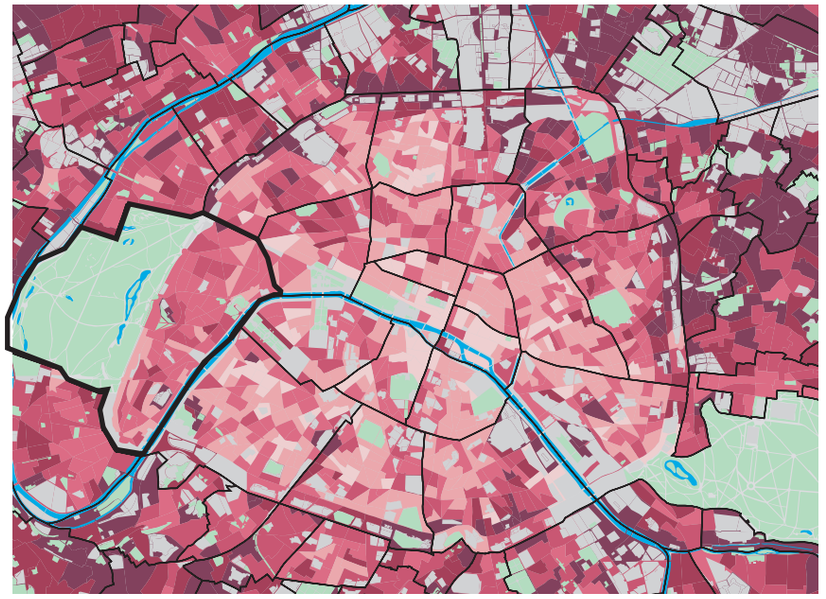

- plus de 35 %
- de 30 à 35 %
- de 25 à 30 %
- de 20 à 25 %
- de 15 à 20 %
- moins de 15 %

Moyenne Paris = 22 %
Petite couronne hors Paris = 38 %

Les IRIS de moins de 20 habitants ainsi que les principaux équipements apparaissent en gris.

Source : Recensement général de la population 1999 – Insee

FAMILLES MONOPARENTALES

Part dans le total des familles

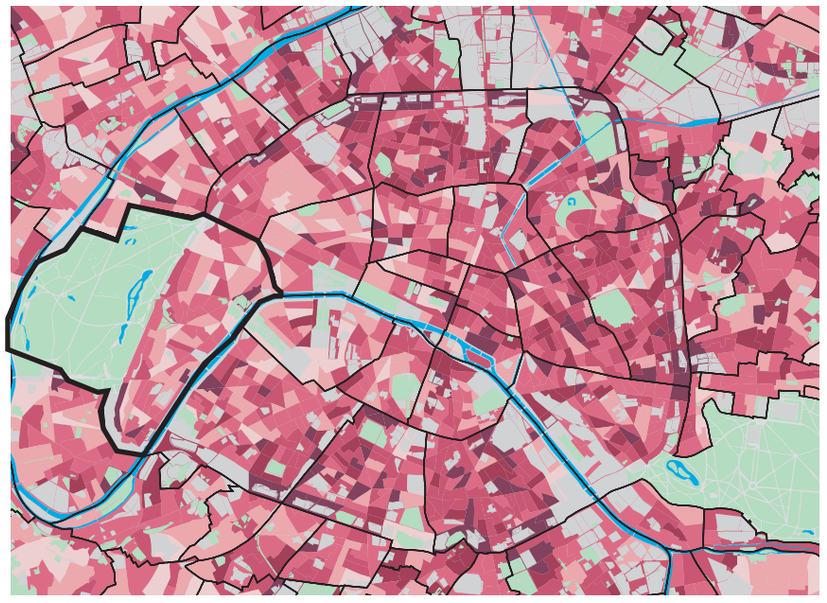

- plus de 35 %
- de 30 à 35 %
- de 25 à 30 %
- de 20 à 25 %
- de 15 à 20 %
- moins de 15 %

Moyenne Paris = 25,8 %
Petite couronne hors Paris = 21,9 %

Les IRIS de moins de 20 habitants ainsi que les principaux équipements apparaissent en gris.

Source : Recensement général de la population 1999 – Insee

Structure familiale et sociale

POPULATION ÉTRANGÈRE

Europe
- surreprésentation des Portugais et Espagnols
- surreprésentation des autres Européens UE* et Américains, Océaniens
- classe proche de la répartition moyenne parisienne

Afrique
- surreprésentation forte des Maghrébins
- surreprésentation maximale des autres Africains
- surreprésentation des Maghrébins

Chine, Asie du Sud-Est
- surreprésentation des Chinois
- surreprésentation des Laotiens, Cambodgiens, Vietnamiens
- surreprésentation des autres Asiatiques

* Union européenne

Source : Recensement général de la population 1999 – Insee

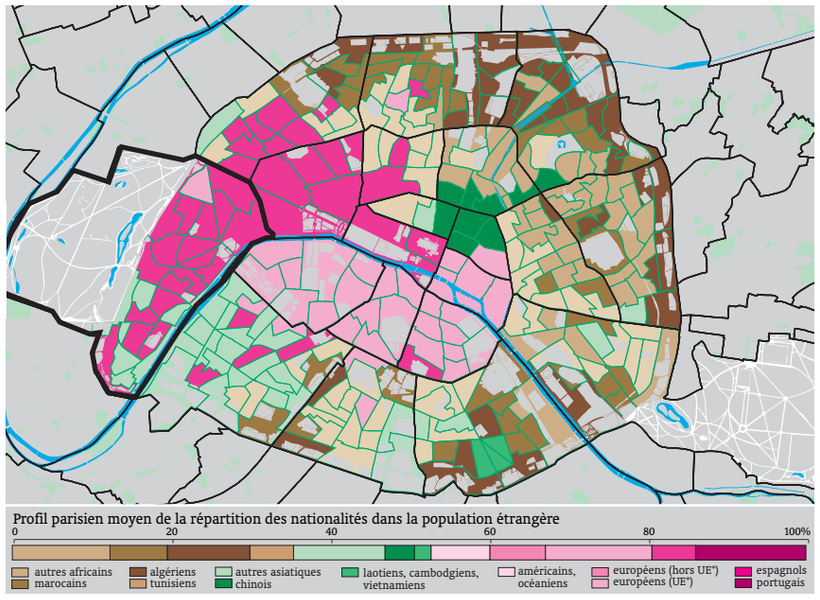

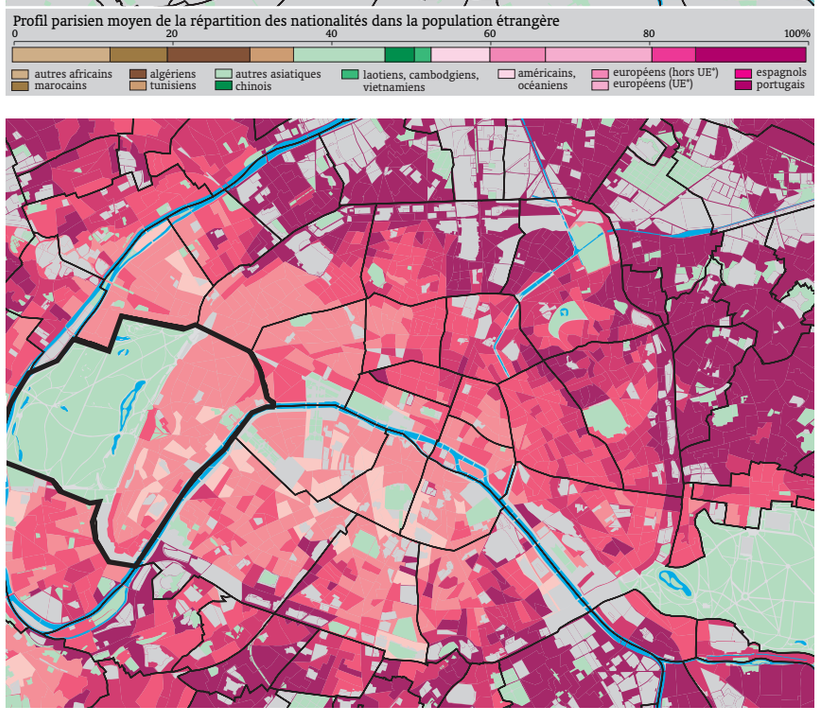

PERSONNES NON DIPLÔMÉES OU AYANT UN DIPLÔME INFÉRIEUR AU BACCALAURÉAT

Part dans le total des personnes de 15 ans et plus (hors élèves et étudiants)
- plus de 55 %
- de 45 à 55 %
- de 35 à 45 %
- de 25 à 35 %
- moins de 25 %

Moyenne Paris = 42,1 %
Petite couronne hors Paris = 61,4 %

Les IRIS de moins de 20 habitants ainsi que les principaux équipements apparaissent en gris.

Source : Recensement général de la population 1999 – Insee

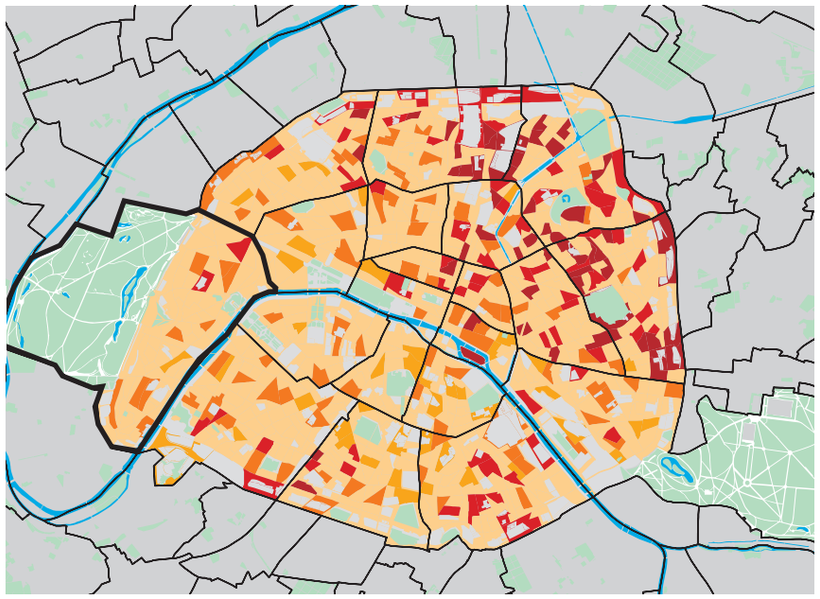

CARIE DENTAIRE

Part des élèves ayant au moins 1 carie, dans le total des enfants étudiés (école primaire)
- plus de 35 %
- de 25 à 35 %
- de 15 à 25 %
- moins de 15 %
- aucun

Moyenne Paris = 26,1 %

Les IRIS de moins de 20 habitants ainsi que les principaux équipements apparaissent en gris.

Source : Dases 2003 (Ville de Paris)

• La diversité d'origine nationale de la population est proportionnellement plus importante qu'en moyenne à Paris en 1999 (15,2 % de population étrangère dans le 16e et 14,5 % en moyenne à Paris). Les secteurs situés les plus au nord de l'arrondissement accueillent une population étrangère importante. Les étrangers y représentent plus de 19 % des résidents, notamment autour de l'avenue Foch, de la place Charles-de-Gaulle et des avenues Kléber, d'Iéna et Marceau. Il s'agit notamment de populations espagnoles et portugaises au nord, tandis que dans la moitié sud réside une population asiatique importante, à l'image de son voisin le 15e arrondissement.

• La part des personnes sans diplôme ou ayant un diplôme inférieur au baccalauréat en 1999 s'élève à 29,7 %, soit une part beaucoup plus faible qu'en moyenne à Paris (42,1 %). Les plus fortes proportions (de 35 % à 45 %) sont à noter de la porte de la Muette à la porte de Passy en bordure de l'arrondissement, le long des Maréchaux au sud, de la porte Molitor à la porte de Saint-Cloud et au sud de l'avenue de Versailles, ainsi qu'aux abords de l'avenue Marceau et de l'avenue d'Iéna jusqu'au Palais de Chaillot.

• Les élèves boursiers scolarisés dans les lycées publics du 16e sont beaucoup moins nombreux en proportion qu'en moyenne à Paris, représentant 5,4 % des lycéens en 2004, soit l'une des plus faibles parts (17,9 % à Paris).

• En terme de scolarité, 4,3 % des élèves de 3e présentent un retard de deux ans ou plus [2], soit une proportion plus faible que la moyenne parisienne (7,1 %).

• Les cas d'obésité et les signalements de caries chez les jeunes enfants en 2003 [3] sont moins importants en moyenne qu'à Paris dans son ensemble (respectivement 6,6 % et 19,9 % dans le 16e, et 8,4 et 26,1 % à Paris).

2 – Données Rectorat de Paris 2001 à 2006.
3 – Données Ville de Paris, Dases 2003 : cas d'obésité en 3e année de maternelle, et signalement de caries dentaires en 1re année de primaire.

Part d'élèves boursiers en lycée public en 2004

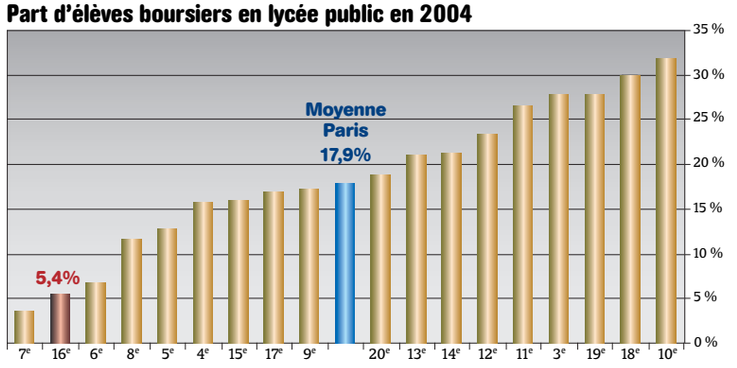

Retard scolaire de 2 ans ou plus en classe de 3e de 2001 à 2006

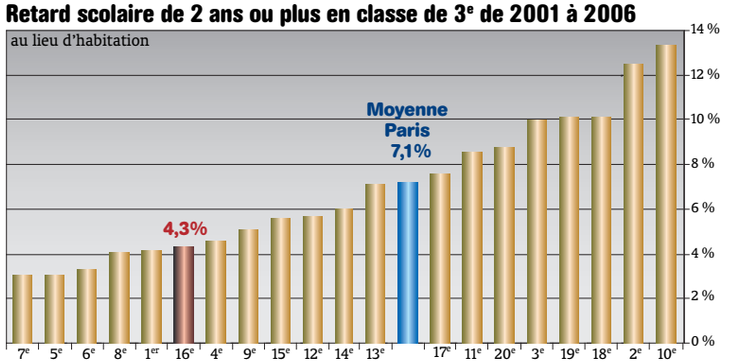

Caries dentaires en classe de CP en 2003

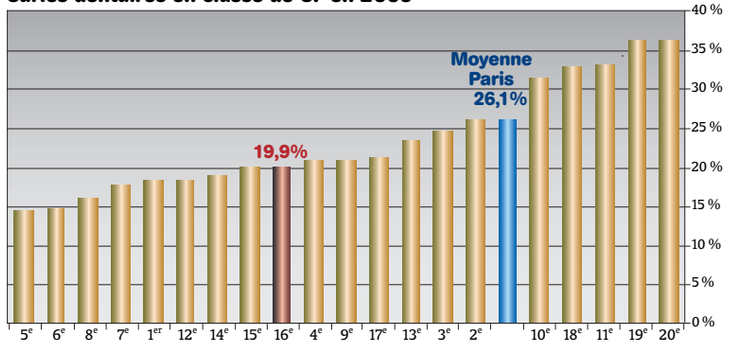

Population active

De faibles taux d'activité comme de chômage, et une population à hauts niveaux de revenus.

En 1999, le 16e arrondissement comptait 74 330 actifs, soit un taux d'activité de près de 52,8 %, très inférieur à la moyenne parisienne (61,4 %), notamment en raison de la faible part de jeunes actifs dans l'arrondissement et de la forte proportion de personnes âgées de 60 ans et plus. Le taux d'activité des femmes (près de 46 %) est également le plus bas de tous les arrondissements (56,1 % en moyenne à Paris).

En une génération, la part de la population active ayant un emploi, résidant dans le 16e et qui travaille à Paris a sensiblement baissé, passant de 81,2 % en 1975 à 71,1 % en 1999. En 1999, 39,3 % des actifs ayant un emploi habitant l'arrondissement y travaillent (32,4 % à Paris), 31,8 % dans un autre arrondissement (38,1 % à Paris) et 27,1 % en Ile-de-France hors Paris (28 % à Paris).

• La répartition de la population active par catégories socioprofessionnelles (CSP) en 1999 montre une nette dominante de chefs d'entreprises, de cadres et professions intellectuelles supérieures : en effet, les chefs d'entreprises représentent 10,6 % de la population active (6,1 % à Paris), et les cadres 43,4 % (35 % à Paris), soit des proportions supérieures à celles de la ville de Boulogne (6,4 % et 37 %) mais inférieures à celles de Neuilly (12,5 % et 47 %). Une large partie des îlots présente de fortes proportions de personnes de catégories socialement aisées. Seuls les abords de la porte de la Muette ainsi que la partie du quartier d'Auteuil située le long du boulevard des Maréchaux et de l'avenue de Versailles semblent davantage mixtes. Les professions intermédiaires (17,2 % contre 23 % à Paris) et les ouvriers (5,9 % contre 10,3 % à Paris) demeurent peu représentés dans l'arrondissement. Les employés, quant à eux, sont en proportion proche de la moyenne parisienne (22 % et 24,4 % à Paris).

• En juin 2007, l'arrondissement comptait environ 3 940 demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM), soit 4,6 % des DEFM à Paris [4]. Entre les mois de septembre 2001 et juin 2007, le nombre de demandeurs d'emploi a diminué de 29,4 % (– 14,8 % à Paris). Après une hausse importante de près de 30 % entre la fin 2001 et le 3e trimestre 2003, le nombre de demandeurs d'emploi est depuis lors en baisse dans l'arrondissement (– 45,7 %), suivant la tendance observée à Paris. Les densités semblent homogènes sur l'ensemble de l'arrondissement. Seuls quelques secteurs du sud du 16e présentent des densités plus importantes qu'en moyenne.
Par ailleurs, l'indicateur de chômage calculé par l'Insee était au 31 décembre 2006 de 7 % pour le 16e arrondissement, inférieur à la moyenne parisienne, de 8,9 % à cette date (le taux de chômage à Paris en juin 2007 est de 8,3%).

• Le revenu médian par unité de consommation en 2004 [5] s'élève à 32 620 euros (21 180 euros à Paris), soit un revenu supérieur en moyenne au revenu médian des habitants de Boulogne-Billancourt (plus de 27 700 euros), mais inférieur à celui des habitants de Neuilly-sur-Seine (près de 36 920 euros). En 2002, les revenus médians à l'IRIS sont homogènes dans l'arrondissement, à un niveau très élevé.
Seule la partie la plus au sud du 16e, au sud de l'avenue de Versailles et aux abords du boulevard Murat, présente un revenu médian moins élevé, compris entre 20 000 et 25 000 euros.
La part des ménages non imposés (près de 24 %) est plus faible que la moyenne parisienne (28,3 %), mais supérieure à celle des communes limitrophes (21,8 % à Boulogne et 20,5 % à Neuilly). Enfin, en 2004, la part de la population des foyers à bas revenus [17] s'élève à 4,7 % (10,8 % à Paris, 6,1 % à Boulogne ou encore 3,3 % à Neuilly).

4 – Source Direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (DDTEFP), septembre 2006.
5 – Revenus fiscaux des ménages 2004, Insee-DGI.

TAUX D'ACTIVITÉ

Part des actifs dans la population âgée de 15 ans et plus

- plus de 70 %
- de 65 à 70 %
- de 60 à 65 %
- de 55 à 60 %
- moins de 55 %

Moyenne Paris = 61,4 %
Petite couronne hors Paris = 61,9 %

Les IRIS de moins de 20 habitants ainsi que les principaux équipements apparaissent en gris.

Source : Recensement général de la population 1999 – Insee

DEMANDEURS D'EMPLOI

Nombre de demandeurs d'emploi de catégorie 1*

- plus de 60 par ha
- de 30 à 60 par ha
- de 15 à 30 par ha
- de 7 à 15 par ha
- moins de 7 par ha

Moyenne Paris = 12,6

* en recherche active d'un CDI à temps plein

Les IRIS de moins de 5 demandeurs d'emploi de catégorie 1 ainsi que les principaux équipements apparaissent en gris.

Source : fichier Anpe – mars 2007

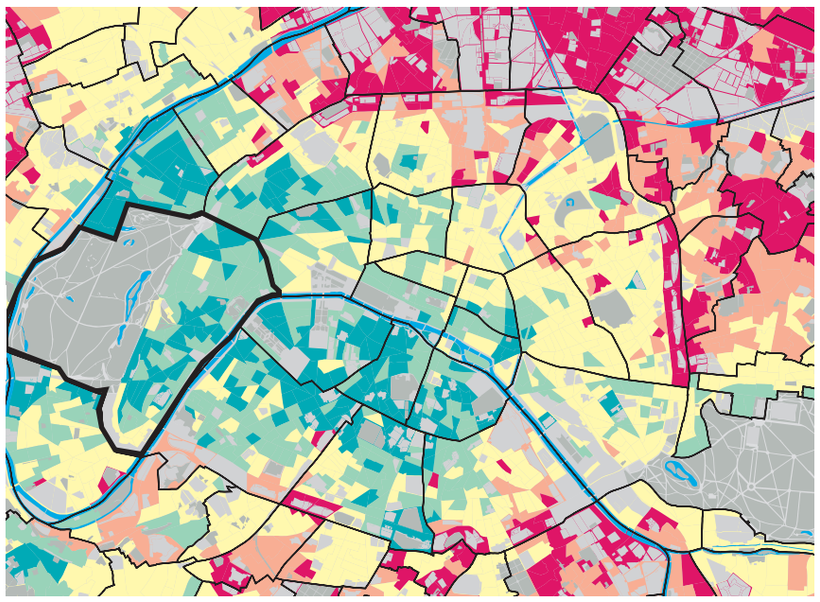

RÉPARTITION PAR CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES

Dominante chefs d'entreprises, cadres, professions intellectuelles supérieures

- plus de 50 % des actifs
- de 40 à 50 % des actifs

Dominante employés, ouvriers

- plus de 50 % des actifs
- de 40 à 50 % des actifs

Occupation mixte

- absence de dominante ou plusieurs dominantes simultanées

Les IRIS de moins de 20 habitants ainsi que les principaux équipements apparaissent en gris.

Source : Recensement général de la population 1999 – Insee

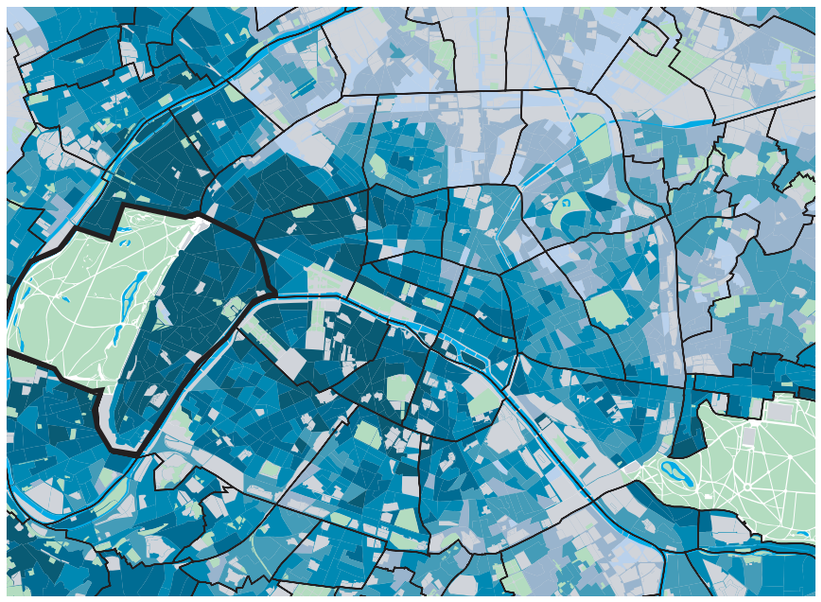

REVENU MÉDIAN

Par unité de consommation*

- plus de 30 000 €
- de 25 000 à 30 000 €
- de 20 000 à 25 000 €
- de 15 000 à 20 000 €
- de 10 000 à 15 000 €
- moins de 10 000 €

Moyenne Paris = 20 150 €
Petite couronne hors Paris = 17 650 €

* L'UC est un indice prenant en compte la composition du ménage familial.
• 1 UC pour le 1er adulte du ménage
• 0,5 UC pour le 2e adulte
• 0,3 UC pour un enfant de moins de 14 ans

Les IRIS de moins de 200 habitants ainsi que les principaux équipements apparaissent en gris

Source : Revenus fiscaux des ménages 2002 - Insee-DGI

Logement

En une génération, le parc de logements a connu relativement peu de nouvelles constructions.

Le parc important construit entre les deux guerres et dans les années 1950-1960 compte aujourd'hui une part modérée de résidences principales, de nombreuses résidences secondaires et de grands logements.

La part de logements sociaux, malgré un accroissement récent important, demeure très réduite, avec 2,4 % des résidences principales.

DONNÉES GÉNÉRALES

Après une augmentation assez importante du nombre de logements entre 1975 et 1990 (plus de 4 700 logements en plus), puis une chute à partir de 1990 en raison notamment de la conversion de logements en surfaces d'activités (le long des avenues Foch et d'Eylau par exemple), le 16e arrondissement a atteint en 2005 un nombre de logements supérieur au niveau de 1975 (1 980 logements de plus).

L'arrondissement compte ainsi, en 2005, 101 000 logements, ce qui représente 7,6 % du parc parisien (5e rang des arrondissements).
Dans le 16e, près de 40 % des logements ont été achevés avant 1915 [6] (50 % à Paris), et d'importants programmes de construction ont été menés entre 1915 et 1975, représentant ainsi près de 50 % du parc, soit la part la plus élevée de la capitale (seulement 29 % à Paris). Mais, à l'échelle de la capitale, le 16e a accueilli peu de constructions de logements depuis 1975. Celles-ci se situent essentiellement dans les parties centrale et sud de l'arrondissement, avec une répartition assez homogène sur le territoire. Ces constructions sont essentiellement le fait d'opérations de promotion privée. Les opérations d'initiative publique sont circonscrites au 58-60, avenue Mozart, à la ZAC Gros-Boulainvilliers et au terrain du parc de Passy, entre la rue d'Ankara et l'avenue René-Boylesve. Au nord de l'arrondissement, dans le quartier de la porte Dauphine, les nouvelles constructions sont rares. La très grande qualité du bâti ancien, sa densité, la très grande concurrence avec les surfaces d'activités plus importantes dans cette partie de l'arrondissement peuvent expliquer ce phénomène.

• En 2005, 74 % des logements sont des résidences principales, soit l'un des taux les plus faibles de la capitale (84,7 % en moyenne à Paris). La part des logements inoccupés a fortement progressé entre 1999 et 2005, passant de 19 % à 26 %.

Conjuguée à la relative stabilité du nombre de logements, celle-ci a entraîné la contraction du parc de résidences principales.
Les propriétaires occupants représentent 43 % des ménages en 2005, soit la plus forte proportion à Paris (39 % en 1999), cette proportion augmentant plus rapidement qu'en moyenne à Paris (30 % en 1999 et 32 % en 2005).

• La taille moyenne des résidences principales [7] (3,1 pièces) est parmi les plus élevées avec les 7e et 8e arrondissements (2,6 pièces à Paris).
Le nombre moyen de personnes par pièce (0,65) est inférieur à la moyenne parisienne (0,74), signe de meilleures conditions d'occupation dans l'ensemble.
Le 16e compte une très forte proportion de grands logements, avec 36 % de quatre pièces et plus (20,8 % à Paris), et notamment de très grands logements, de cinq pièces et plus (20,6 % des résidences principales dans le 16e contre 8,5 % à Paris). Les petits logements sont en conséquence sous-représentés. Néanmoins, si les logements de deux et trois pièces sont peu présents, ceux d'une pièce figurent en proportion proche de celle de Paris (23 % et 24 %). La structure selon la taille des logements n'est pas homogène sur l'ensemble du territoire. Le quartier de la porte Dauphine et surtout le quartier de Chaillot présentent localement de fortes proportions de petits logements aux derniers étages d'immeubles anciens de type haussmannien qui comptent par ailleurs une part élevée de grands logements. Le phénomène est particulièrement important autour de la place Charles-de-Gaulle, le long de l'avenue Victor-Hugo et de la rue Lauriston, ou autour de la place du Trocadéro et la porte de la Muette. Au sud de la rue de Passy, certains secteurs comme la villa de Montmorency ou le hameau Boileau ne comptent pratiquement pas de petits logements. Néanmoins, le parc situé en bordure de l'arrondissement, aux abords du boulevard Murat et de l'avenue de Versailles à proximité du boulevard Exelmans, compte plus de 60 à 70 % de logements d'une ou deux pièces.

• Le loyer moyen au mètre carré de l'ensemble des locataires au 1er janvier 2007 [8] s'élève à 18,90 euros, supérieur au loyer moyen parisien (17,70 euros/m²). Le prix moyen de vente au mètre carré des logements collectifs anciens [9] a augmenté de 61 % ces cinq dernières années (+ 76 % en moyenne à Paris) et s'élève à 7 350 euros au 3e trimestre 2007 (6 180 à Paris, 5 360 à Boulogne et 6 910 à Neuilly). On notera un écart entre le prix de vente moyen observé dans le quartier d'Auteuil (6 560 euros le m²) et celui des autres quartiers de l'arrondissement, le quartier de Chaillot présentant le plus haut prix de vente moyen, avec 7 620 euros le m². Au sud, les secteurs situés globalement à l'est des rues Boileau et La Fontaine, au sud de la Maison de Radio-France, et la partie située au sud du boulevard Exelmans, présentaient en 2004 les prix de vente moyens les plus bas.

6 – Direction générale des impôts, fichier des propriétés bâties, au 1er janvier 2005.
7 – Source Insee, recensement 1999.
8 – Loyer au m² de l'ensemble des locataires au 1er janvier 2007, source OLAP.
9 – Chambre des notaires de Paris, prix de vente au m² au 3e trimestre 2007.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE RÉSIDENCES PRINCIPALES, 1975-2005

Base 100 en 1975 à Paris : 1 109 120 logements
Base 100 en 1975 dans le 16e arr. : 88 740 logements

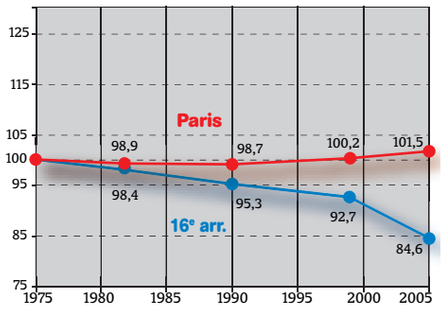

STRUCTURE SIMPLIFIÉE DE LA TAILLE DES RÉSIDENCES PRINCIPALES

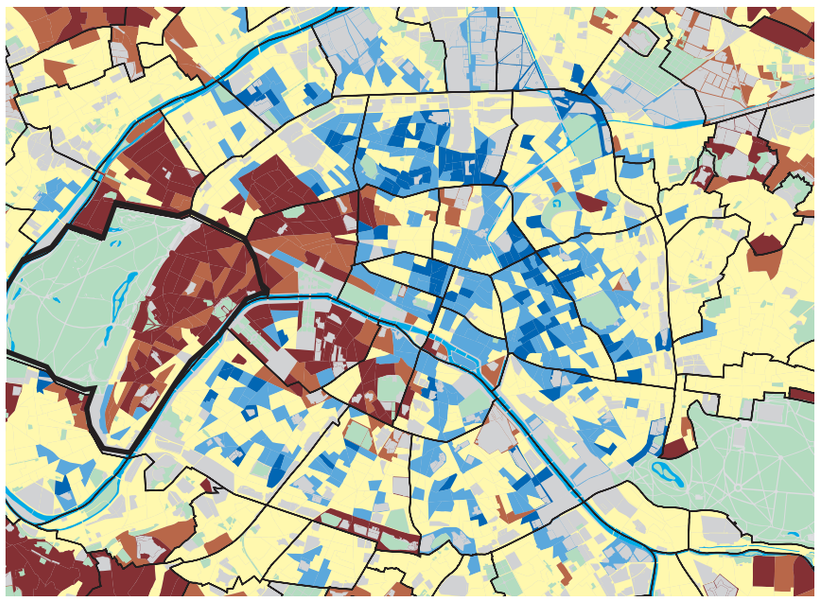

5 pièces et plus
- plus de 20 %
- de 15 à 20 %

1 et 2 pièces
- plus de 70 %
- de 60 à 70 %
- moins de 15 % de 5 pièces et plus/moins de 60 % de 1 et 2 pièces

Les IRIS de moins de 20 habitants ainsi que les principaux équipements apparaissent en gris.

Source : Recensement général de la population 1999 – Insee

PRIX DE VENTE AU M² AU 3e TRIMESTRE 2007

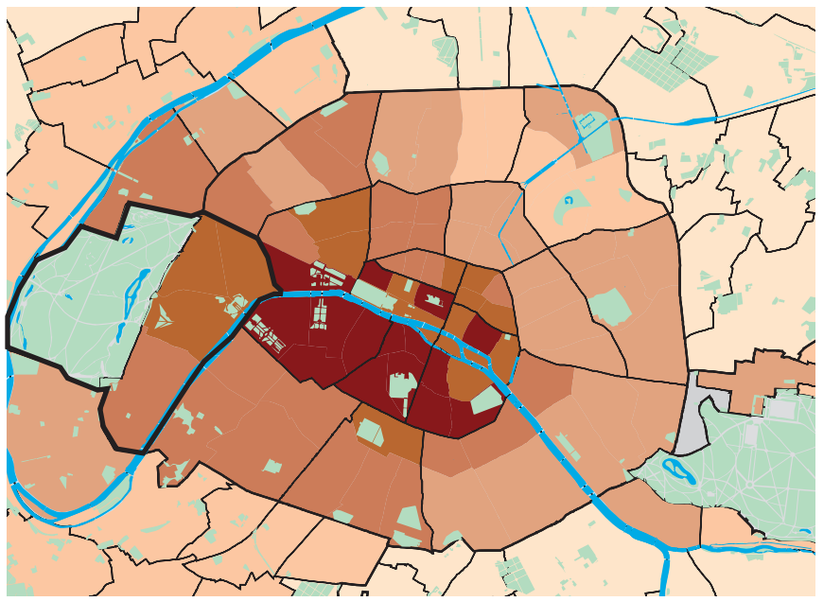

Appartements anciens
- moins de 4 000 €
- de 4 000 à 5 000 €
- de 5 000 à 6 000 €
- de 6 000 à 7 000 €
- de 7 000 à 8 000 €
- plus de 8 000 €
- donnée non disponible

Moyenne Paris = 6 181 €
Petite couronne hors Paris = 3 795 €

Source : Chambre des notaires de Paris Ile-de-France

Logement

Le prix moyen de vente au mètre carré des logements neufs s'élève à près de 9 480 euros en 2006 (moyenne Paris : 9 100 euros/m²). Ce prix a, toutes proportions gardées, relativement peu augmenté (+ 33 %) de 2001 à 2006, si on le compare à l'évolution moyenne de Paris (+ 50 %) entre les mêmes dates.

• En 2004, le nombre d'appartements vendus à la découpe dans l'arrondissement représente 9,5 % de l'ensemble des ventes à la découpe à Paris (contre 5,3 % en 1999). Cette même année, sur 3 152 appartements anciens vendus dans l'arrondissement, 17,4 % d'entre eux ont été vendus ainsi, soit une part supérieure à celle observée en moyenne à Paris (15 %).

LOGEMENT SOCIAL

L'un des plus faibles taux de logements sociaux de la capitale.

Le 16e comptait 1 955 logements sociaux (SRU) au 1er janvier 2007, soit 2,35 % des résidences principales(15,4 % en moyenne à Paris et 19,1 % en moyenne dans les 9 arrondissements périphériques).
De 2001 à 2007, 798 logements sociaux ont été financés dans le 16e arrondissement. Ceux-ci se trouvent dans le quartier d'Auteuil le long des Maréchaux, de part et d'autre de la porte de Saint-Cloud dans les HBM de la ceinture de Paris réalisés avant 1945. Les autres logements sociaux font partie de petits programmes dans les quartiers d'Auteuil et de la Muette. Le quartier d'Auteuil regroupe environ 80 % des logements sociaux de l'arrondissement.
Entre 2001 et 2007, le parc de logements sociaux a été fortement accru avec près de 500 nouveaux logements mis en service.

Le parc social de fait est défini par le profil socio-économique de ses occupants, profil similaire à celui du parc social. Ce parc concerne très peu le 16e arrondissement. Les plus fortes concentrations parisiennes de parc social de fait se situent dans les 10e, 11e, 18e, 19e et 20e arrondissements.

CONFORT

Des logements inconfortables restent notamment présents aux derniers étages des immeubles haussmanniens .

Le niveau de confort des logements de l'arrondissement s'est nettement amélioré depuis trente ans. En 1999, 12,4 % des résidences principales n'ont pas encore les éléments de confort (WC intérieurs, baignoire ou douche), alors qu'elles représentaient 15,7 % en 1990 et 21,4 % en 1982. La proportion de résidences principales sans confort, qui était inférieure à la moyenne parisienne en 1990 (17,1 % à Paris), a diminué moins fortement que dans l'ensemble de la capitale et est devenue supérieure à la moyenne en 1999 (10 % à Paris). Cet inconfort est probablement à mettre pour partie en relation avec la présence de chambres de service aux derniers niveaux des immeubles, dans lesquelles l'introduction d'éléments de confort s'avère difficile. Ces logements inconfortables se localisent principalement au nord-ouest, entre la porte Dauphine et la porte de Passy.

LOGEMENTS SOCIAUX SRU EN 2007

Nombre de logements
- 1
- 10
- 25
- 50
- 100
- 250
- 500
- 1000

logements agréés avant 2001

Créations 2001-2006
- construction
- acquisition-réhabilitation
- acquisition-conventionnement

zone de déficit en logement social

Sources : Préfecture de Paris, inventaire des logements sociaux au 1er janvier 2007
Ville de Paris au 31 décembre 2007

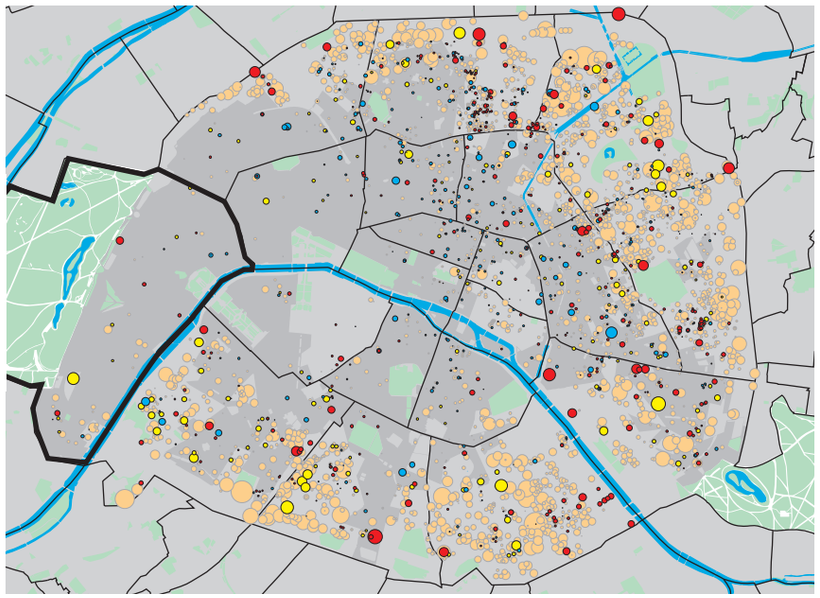

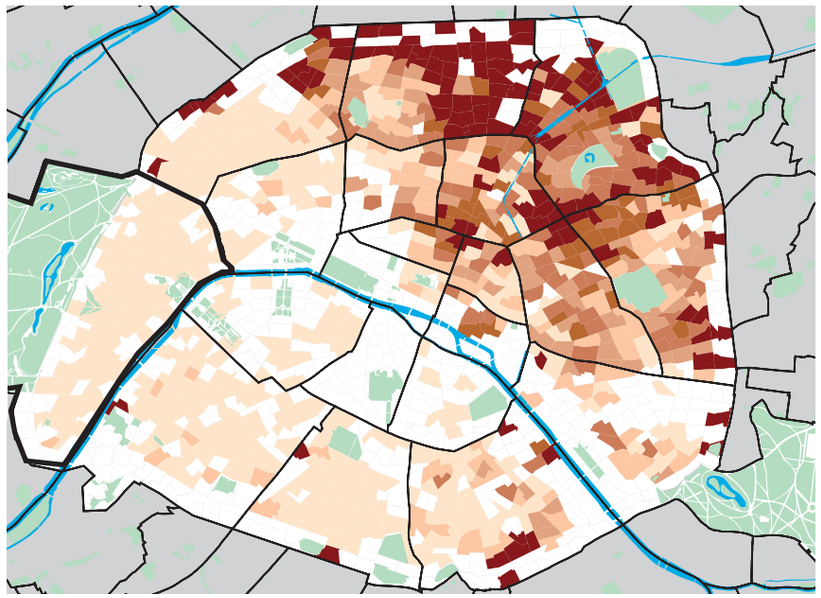

PARC SOCIAL DE FAIT

En pourcentage du parc locatif privé et autres statuts*
- moins de 5 %
- de 5 à 10 %
- de 10 à 15 %
- de 15 à 25 %
- de 25 à 35 %
- plus de 35 %

* logements meublés ou occupés à titre gratuit
Source : Filocom 2003

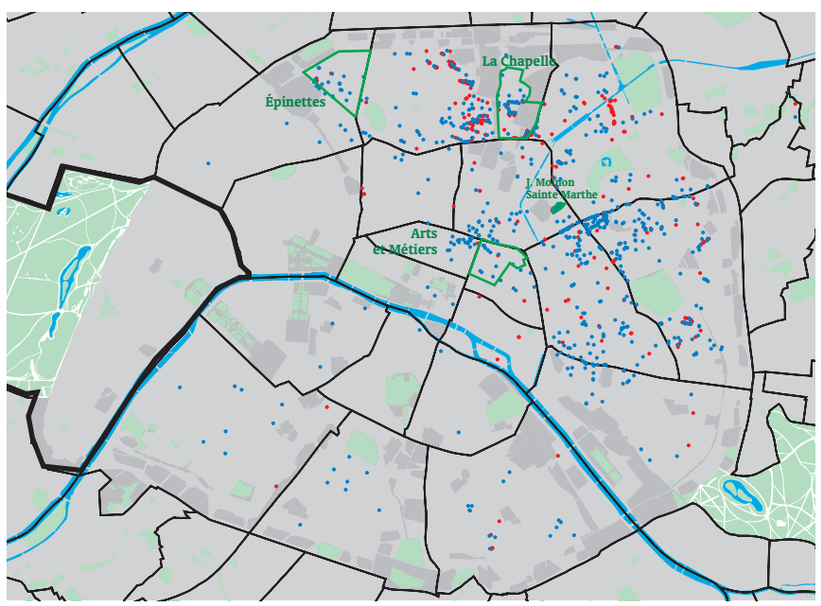

LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE

Stratégie
- appropriation publique (358 adresses)
- réhabilitation privée (692 adresses)

Source : Observatoire du saturnisme, de l'insalubrité et de l'habitat dégradé, janvier 2008

Emploi et économie

En une génération, l'emploi a connu un recul modéré dans le 16e, qui demeure un arrondissement actif, associé dans sa partie nord au quartier central des affaires de Paris. Il présente dans ce secteur de fortes densités d'activités.

Le 16e compte près de 103 300 emplois salariés en 2004, dont 13,8 % d'emplois salariés publics (19,2 % à Paris), et représente 6,2 % de l'emploi salarié parisien. En une génération, entre 1978 et 2004, l'emploi salarié dans l'arrondissement a diminué de 6 %, soit de façon moins importante qu'à Paris en moyenne (– 15,3 %). Après une baisse continue jusqu'en 1997, on observe ensuite une hausse jusqu'en 2004, de 16,3 %, supérieure à la moyenne parisienne (+ 7,6 %).

densités d'emplois parmi les plus élevées de la capitale. Les plus fortes, plus de 500 emplois à l'hectare, se situent au sud de l'Arc de triomphe, le long des avenues Kléber, d'Iéna et Marceau, ou de manière plus ponctuelle, entre l'avenue de la Grande-Armée et l'avenue Foch. Sur le reste du territoire, où la vocation résidentielle est plus affirmée, les densités d'emplois sont moins élevées mais peuvent localement dépasser 200 voire 500 emplois à l'hectare, comme l'îlot qui accueille la Maison de Radio-France et d'autres situés avenue Paul-Doumer et rue de Passy, ou encore rue Michel-Ange.

L'emploi de bureaux représente près de 55 000 emplois en 1999, soit 51,4 % de l'emploi total de l'arrondissement (50 % à Paris).

Le nord de l'arrondissement, à proximité de la place Charles-de-Gaulle et de l'avenue des Champs-Élysées, attire de nombreux touristes, tout comme le Palais de Chaillot, l'esplanade et les jardins du Trocadéro, à proximité de la tour Eiffel. De plus, le stade Roland-Garros, porte d'Auteuil, et le parc des Princes, porte de Saint-Cloud, ainsi que les diverses manifestations organisées sur les hippodromes d'Auteuil et de Longchamp dans le bois de Boulogne, attirent une population extérieure à l'arrondissement importante.

Pendant la période 2001-2006, le nombre d'entreprises à Paris a progressé de 7,8 % (18 900 unités). Ce mouvement s'est accompagné d'une mutation sectorielle et d'une évolution vers des métiers de plus

DENSITÉ D'EMPLOI SALARIÉ

Emploi salarié à l'hectare
- moins de 20
- de 20 à 80
- de 80 à 200
- de 200 à 500
- plus de 500

Équipements
- espaces verts et sportifs, cimetières…
- SNCF, non renseigné

Sources: Ilots et équipements Apur
Bâtiments : BD TOPO (R) PAYS Copyright IGN
CLAP* 2004 – Traitement Apur

* CLAP (Connaissance localisée de l'appareil productif) est un système d'information de l'Insee alimenté par différentes sources, dont l'objectif premier est de fournir des statistiques localisées, par activité, notamment sur l'emploi.

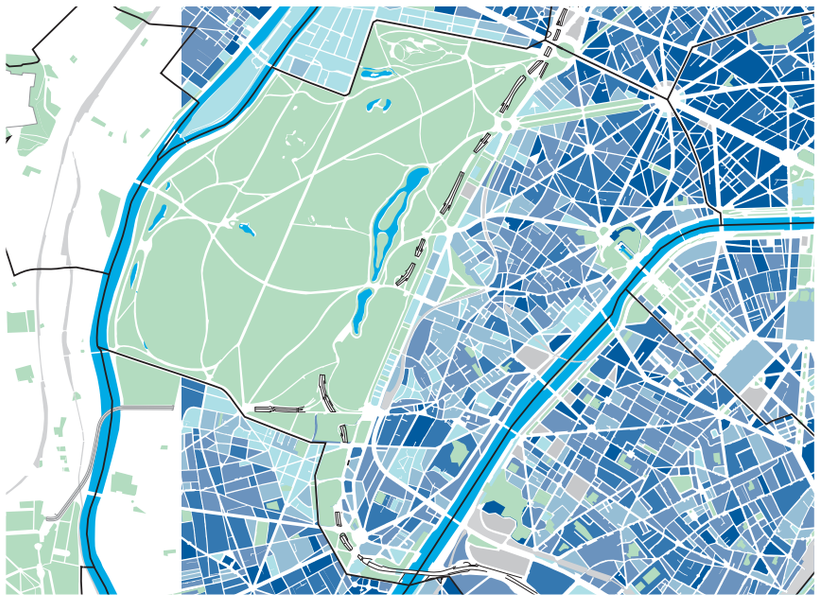

SPÉCIFICITÉS ÉCONOMIQUES

(hors activités commerciales)

16e arrondissement
- recherche et développement
- radio-télévision, cinéma
- professions libérales
- recherche-développement en sciences physiques et naturelles

Nombre de salariés
- de 1 à 50
- de 51 à 100
- de 101 à 500
- plus de 500

Source : CLAP* 2004 – Traitement Apur
Bâtiments : BD TOPO (R) PAYS Copyright IGN
Février 2007

* CLAP (Connaissance Localisée de l'Appareil Productif) est un système d'information de l'Insee alimenté par différentes sources dont l'objectif premier est de fournir des statistiques localisées, par activité, notamment sur l'emploi…

En 1999, l'arrondissement compte 1,44 emploi pour un résident actif, soit un taux d'emploi identique à la moyenne parisienne.
Ces emplois sont exercés, à 47,6 %, par des actifs résidant à Paris (43,6 % en moyenne à Paris en 1999). Et, parmi ces emplois, 24,7 % sont occupés par des actifs résidant dans le 16e arrondissement, soit un niveau supérieur à la moyenne, puisque 20,5 % des actifs parisiens vivent et travaillent dans le même arrondissement.

Dans l'arrondissement, la densité d'emplois salariés s'élève à près de 132 emplois à l'hectare (Paris : 191). Partie prenante de la grande zone des affaires du cœur de Paris, qui s'étend dans les 1er, 2e, 8e et 9e, le nord-est du 16e est caractérisé par des

L'arrondissement compte de nombreux cabinets juridiques et comptables (4 800 emplois salariés), notamment dans le nord, ainsi que des sièges sociaux de grandes entreprises, parmi lesquelles Peugeot avenue de la Grande-Armée ou la société Lafarge, rue des Belles-Feuilles. De plus, le 16e concentre des activités de radio et de télévision, avec notamment la présence de la Maison de Radio-France, avenue du Président-Kennedy, de NRJ Group rue Boileau ou encore de Reservoir Prod boulevard Murat, prolongées par la présence de TF1 à Boulogne. L'immobilier, les services aux entreprises et les services informatiques représentent plus du tiers des emplois salariés de l'arrondissement (34,9 % et 23,2 % à Paris).

haute valeur ajoutée. Le 16e arrondissement accueille 22 200 entreprises au 1er janvier 2006, soit 8,5 % du total des entreprises implantées sur le territoire parisien. Cette valeur le place en 2e position, derrière le 8e.
Au 1er janvier 2006, les arrondissements accueillant le plus d'entreprises sont, dans l'ordre, les 8e, 16e, 17e et 11e arrondissements, qui regroupent ensemble plus de 35 % des implantations, le 8e se détachant nettement (12,5 %). Les 3e, 4e, 5e, 6e et 7e arrondissements en hébergent chacun moins de 3 %. Les 1er, 2e, 9e, 10e, 12e, 13e, 14e, 15e, 18e, 19e et 20e accueillent chacun entre 3,3 et 6,4 % des entreprises parisiennes.
Ce flux positif est le fruit de plusieurs mouvements (créations, défaillances, transferts dans Paris et à l'extérieur).

Commerce

ÉQUIPEMENT COMMERCIAL

Commerce de détail de moins de 300 m²
- alimentaire
- café, restaurant
- autre commerce
- commerce de gros

Alimentaire de plus de 300 m²
- de plus de 5 000 à 10 000 m²
- de 1 000 à 5 000 m²
- de 300 à 1 000 m²

Autres commerces de plus de 300 m²
- plus de 10 000 m²
- de 5 000 à 10 000 m²
- de 1 000 à 5 000 m²
- de 300 à 1 000 m²

Centre commercial
- alimentaire
- café, restaurant
- autre commerce
- plus de 50 000 m²
- de 10 000 à 50 000 m²
- de 5 000 à 10 000 m²
- de 1 000 à 5 000 m²

Source : BDCOM 2007

LOCAUX COMMERCIAUX VACANTS

- local vacant
- autre local commercial

Source : BDCOM 2007

SPÉCIFICITÉS COMMERCIALES

16e arrondissement
- dépôt-vente de vêtements
- chaussures femme
- équipement du foyer
- antiquités
- concessionnaire
- prêt-à-porter

Nombre de commerces de prêt-à-porter dans les galeries ou centres commerciaux
- de 8 à 50
- de 50 à 100
- de 100 à 150
- de 150 à 200

Source : BDCOM 2007

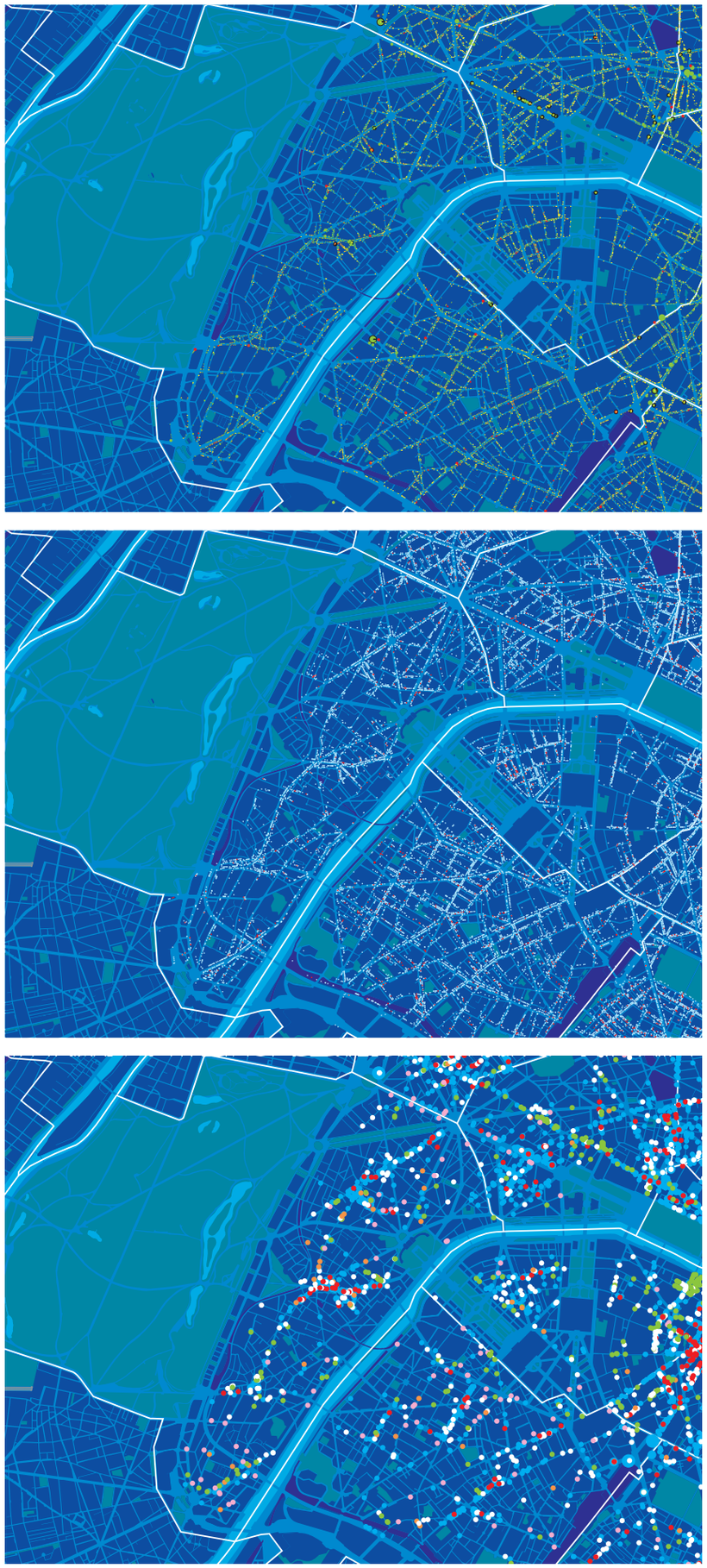

Des activités commerciales concentrées sur quelques axes, laissant les secteurs les plus périphériques de l'arrondissement moins bien desservis.

L'emploi lié au commerce s'élève à 9 734 emplois salariés en 2004, soit 9,4 % de l'emploi salarié de l'arrondissement, ce qui représente une part un peu moins importante, en proportion, que la moyenne parisienne (10 %).
En 2007, le 16e arrondissement compte plus de 3 400 établissements commerciaux, d'après les informations de la Banque de données sur le commerce, et est ainsi l'un des arrondissements périphériques les mieux pourvus.
Chaque quartier s'articule autour d'axes commerciaux importants : la rue de Longchamp dans le quartier de Chaillot, l'avenue Victor-Hugo dans le quartier de la porte Dauphine, la rue de Passy dans le quartier de la Muette, l'avenue de Versailles et la rue d'Auteuil dans le quartier d'Auteuil. En outre, l'arrondissement compte deux centres commerciaux d'importance moyenne et au rayonnement surtout local, le Passy Plaza rue de Passy, et Saint-Didier, qui est accompagné d'un marché couvert.
Avec la diminution du nombre d'habitants et le maintien du nombre de commerces alimentaires ces dernières années, la desserte du commerce alimentaire s'est améliorée. L'arrondissement accueille ainsi 3,1 commerces pour 1 000 habitants (3,2 pour 1 000 à Paris).
Le 16e bénéficie d'une assez bonne couverture en commerces alimentaires spécialisés, bien répartis dans l'arrondissement, le long des rues commerçantes des anciens villages d'Auteuil et de Passy : rue des Belles-Feuilles, autour du marché Saint-Didier, rue de la Tour et rue de la Pompe, rue de l'Annonciation dans sa partie piétonne, avec le marché couvert de Passy, avenue de Versailles à proximité de la porte de Saint-Cloud, rue d'Auteuil. Par ailleurs, le 16e accueille l'un des trois hypermarchés de la capitale, à la porte d'Auteuil.
L'organisation géographique du commerce, avec ses pôles importants et ses rues très commerçantes, a pour effet de laisser certains secteurs de l'arrondissement relativement dépourvus, notamment en commerces alimentaires. C'est surtout le cas entre la porte Maillot et la porte d'Auteuil, ainsi qu'aux abords des boulevards des Maréchaux.

Bien que faiblement représentés dans le 16e arrondissement, les cafés et restaurants sont nombreux sur les axes les plus commerciaux. Plusieurs localisations privilégiées ressortent aussi au débouché des ponts Mirabeau et du Garigliano, place de Barcelone, ainsi que dans le quartier Chaillot et autour de la place de Passy.
L'arrondissement regroupe de nombreux services commerciaux, immobiliers ou financiers, notamment entre l'avenue Victor-Hugo et l'avenue Marceau, ainsi que des services liés à l'équipement de la personne et de la maison, notamment rue de Passy, avenue Victor-Hugo et aux abords de la place Victor-Hugo, avenue Mozart, avenue de Versailles et autour de l'église d'Auteuil. L'avenue de la Grande-Armée est spécialisée dans les concessions auto-moto, avec de grandes surfaces commerciales occupées par Renault, PSA Peugeot Citroën, Japauto, etc.
Dans le 16e, en 2007, seuls 4,8 % des locaux en rez-de-chaussée sont comptabilisés comme vacants, soit l'une des plus faibles parts à Paris (9,4 % en moyenne). Il est probable qu'il s'agisse majoritairement de vacances liées au renouvellement.

La structure du commerce du 16e apparaît différente de celle de la moyenne de Paris. Y sont surreprésentés les services commerciaux et les agences (32 % contre 27,6 % à Paris), l'équipement de la personne (17 % et 13,6 % à Paris) et, dans une moindre mesure, les commerces alimentaires. Les autres activités sont en revanche moins présentes, en particulier les cafés et restaurants (13,2 % contre 21 % à Paris). Entre 2003 et 2007, on note une perte de 36 commerces, essentiellement dans le domaine de l'équipement de la maison, des commerces de produits culturels et de loisirs, et dans les services commerciaux.
Il est possible qu'une partie de cette diminution apparente résulte d'annexion par des commerces voisins.

ÉVOLUTION DES COMMERCES
BDCOM 2003 et 2007
16e arrondissement

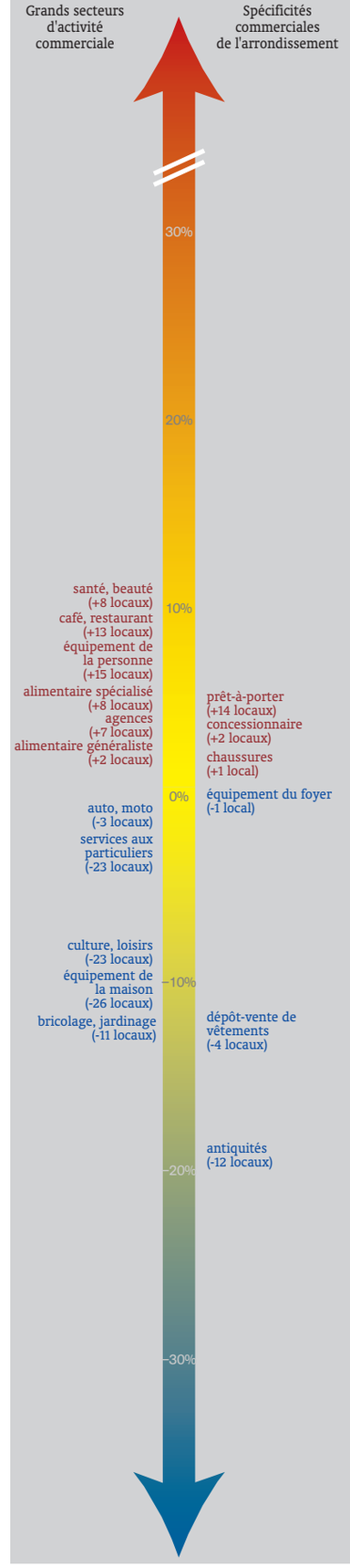

Environnement

ÉNERGIE

La perspective du changement climatique fait de la réduction des émissions de gaz à effet de serre une priorité nationale, l'objectif étant pour notre pays de les réduire de 75 % d'ici 2050 (comme le rappelle la loi sur l'énergie de juillet 2005). L'usage des bâtiments représente à lui seul le tiers des émissions de gaz à effet de serre et moins de la moitié de l'énergie consommée en France.
En 2004, la consommation d'énergie des résidences principales parisiennes s'élevait à 17 téras watt heure [14], dont 72 % liés aux besoins de chauffage. Dans son immense majorité, le parc de logements parisiens est antérieur à la première réglementation de 1974, les enveloppes des bâtiments sont donc thermiquement peu performantes.
En revanche, cet effet est plus que compensé par la forme urbaine dense et compacte des tissus parisiens. Pour cette raison, les consommations des résidences principales parisiennes sont inférieures d'un tiers aux valeurs nationales.
Pour son seul chauffage, un Parisien émet 340 kilogrammes de carbone, une valeur comparable à celle enregistrée à l'échelle nationale (les émissions de CO2 pour le reste de la France sont en effet réduites par rapport à la consommation énergétique, en raison d'une part significative de chauffage au bois).
Les équipements de chauffage se répartissent ainsi (Insee 1999) : 32 % électrique, 38 % gaz, 11 % chauffage urbain, 9 % fioul, 1 % bois et charbon, 9 % autres. La part du chauffage collectif s'élève à 40 %.
Le 16e est l'arrondissement qui fonctionne le plus sur le mode collectif, principalement gaz et fioul ; c'est le seul arrondissement où le fioul garde une telle importance (un quart des résidences principales l'utilise).

14 – TWh (« téra watt heure ») : désigne une quantité d'énergie, 1 TWh représente l'énergie dégagée par la combustion de 86 000 tonnes de pétrole.

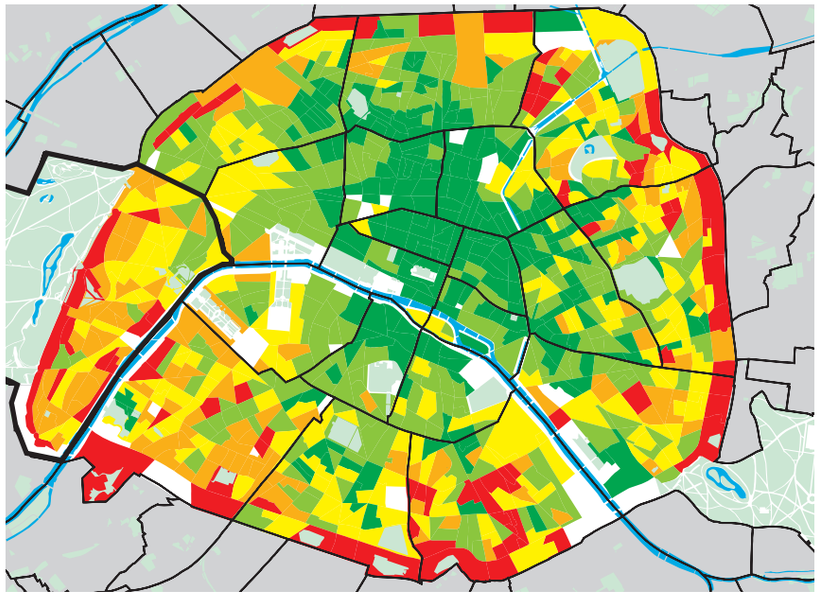

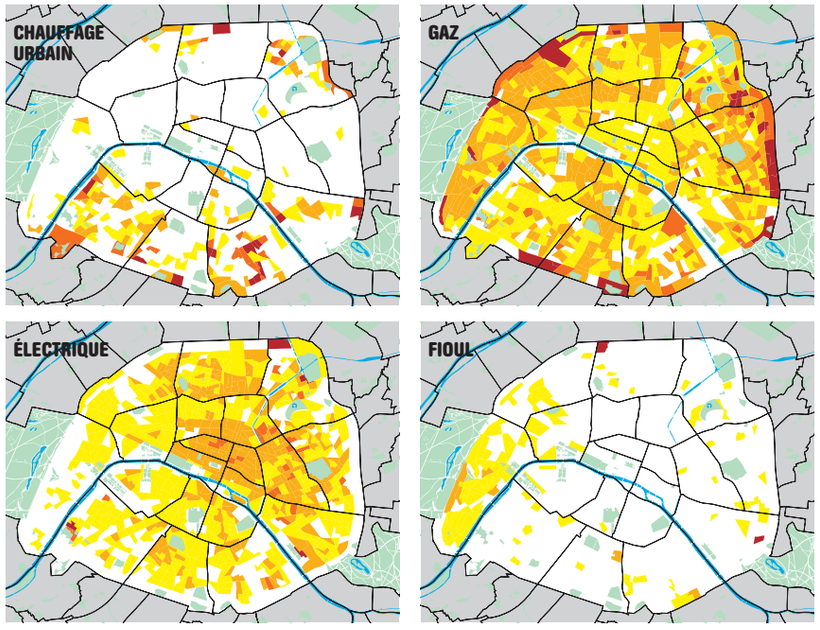

LA NATURE À PARIS

Le PLU liste de très nombreux espaces où la présence du végétal est réglementée (espaces verts, espaces verts protégés, zones naturelles et forestières, etc.). Toutefois, la vision qu'il offre demeure insuffisante pour mesurer à quel point la nature est présente à Paris. Une analyse par photo aérienne infrarouge permet de restituer de façon exhaustive la part du végétal dans l'espace urbain. La carence en végétal des quartiers centraux, soulignée par le PLU, apparaît clairement ; ainsi que la contribution essentielle des intérieurs de parcelles (qu'ils soient classés ou non en Espace vert protégé). La carte cadrée à l'échelle de tout Paris permet aussi de mettre en avant le contraste qui existe entre le milieu urbain parisien et les communes riveraines.
Le boulevard périphérique marque une nette rupture entre l'habitat *extra-muros*, souvent dilué et emprunt d'une végétation diffuse, et l'*intra-muros* avec son habitat dense, compact et plus minéral.
Au-delà de ces considérations paysagères, une question se pose sur la place et l'existence d'une nature sauvage à Paris (« biodiversité »).Tous les espaces apparaissant en vert sur le plan de la végétation n'offrent pas la même capacité d'accueil aux espèces animales et végétales, l'entretien des espaces et leur fréquentation étant les deux principaux critères limitant la présence de la biodiversité.
Un recensement réalisé par le Muséum national d'histoire naturelle et les services de la Ville de Paris s'est penché sur quelques lieux emblématiques de la biodiversité parisienne : la Seine, la petite ceinture ferroviaire, le cimetière du Père-Lachaise, les deux bois (Boulogne et Vincennes).
On y a dénombré 841 espèces végétales (pour les seules plantes à fleurs et fougères), dont 8 espèces protégées en Ile-de-France et 7 orchidées, ainsi que 14 ZNIEFF (Zone nationale d'intérêt faunistique et floristique). Côté faune, on a recensé 1 232 invertébrés et 245 vertébrés.

Formation

1730
Plan de Roussel
Paris, ses fauxbourgs
et ses environs

- rues d'origine médiévale
- grandes compositions réalisées à partir du XVIe siècle
- limites d'arrondissements actuelles

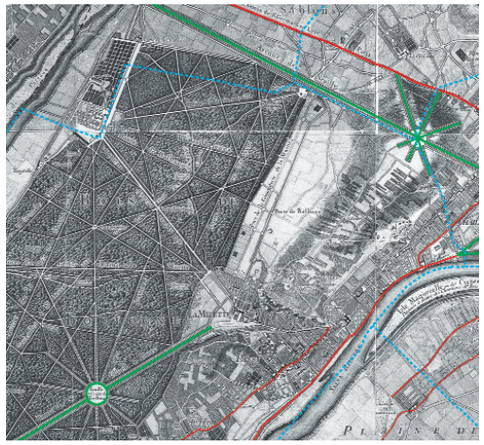

1780-1830
Assemblage du plan
de Verniquet (à l'intérieur
du mur des Fermiers
généraux) et des minutes
de banlieue de Paris
(à l'extérieur de l'enceinte
des Fermiers généraux)

- 1784-1790 mur des Fermiers généraux
- 1841-1845 enceinte de Thiers
- voie percée de 1780 à 1830
- limites d'arrondissements actuelles

1871
Alphand
Atlas des travaux de Paris

- opérations de voirie réalisées de 1848 à 1854
- opérations de voirie réalisées de 1854 à 1871
- opérations de voirie réalisées de 1871 à 1889
- limites d'arrondissements actuelles

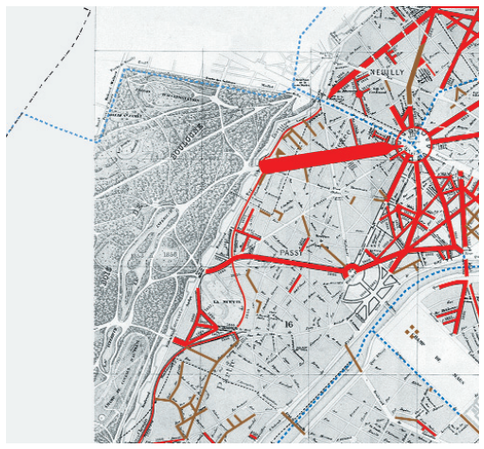

1940
Extrait de la carte de France
« type 1922 » éditée vers 1940
IGN

- Réseau créé sous la IIIe République, y compris les voies percées ou amorcées par Haussmann
- limites d'arrondissements actuelles

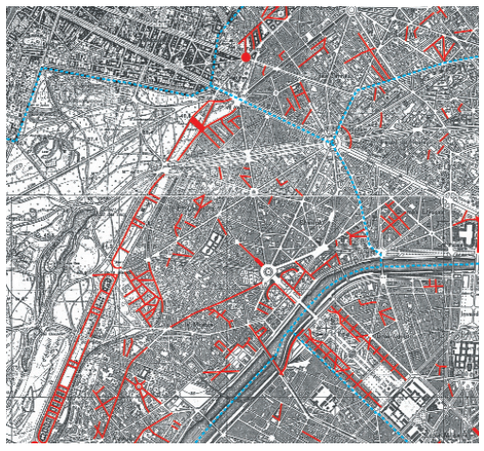

À l'origine, le territoire de l'actuel 16e arrondissement était recouvert par la forêt de Rouvray et occupé, dès le XIe siècle, par les villages de Chaillot et d'Auteuil puis, au XIIIe siècle, par celui de Passy. Jusqu'à la Révolution, ces trois villages, accueillant les demeures de citadins fortunés, étaient entourés de vergers et de jardins maraîchers appartenant à des communautés religieuses. À la fin du XVIIIe, le mur des Fermiers généraux fut élevé, coupant en deux le village de Chaillot.
Sous la Restauration, un très grand lotissement fut réalisé dans la plaine de Passy, organisé autour de l'actuelle place Victor-Hugo actuelle, d'où rayonnait un système de voies progressivement bâties. Sous le second Empire furent rattachés à la capitale le bois de Boulogne et les territoires situés entre le mur des Fermiers généraux et l'enceinte de Thiers, élevée à partir de 1840. Dans le même temps, un double système de voies nouvelles rayonnantes, ouvertes à travers des terrains peu construits, était réalisé à partir des places Charles-de-Gaulle (avenues Kléber, Foch…) et du Trocadéro (avenues du Président-Wilson, Raymond-Poincaré, Georges-Mandel…).

De 1870 à la Première Guerre mondiale, l'urbanisation s'accéléra, avec la construction d'hôtels particuliers (avenue Foch, place des États-Unis, en bordure du bois de Boulogne), d'immeubles posthaussmanniens au nord, de lotissements pittoresques et de villas au sud (hameau Boileau). Au XXe siècle, le réseau des avenues et des rues est en place. Le territoire continue à se densifier d'architectures remarquables, édifiées par des architectes de renom (rues Raynouard, Mallet-Stevens…). Parallèlement, de grands monuments sont bâtis (palais de Chaillot et de Tokyo, Conseil économique et social…). Au début des années 1970, le nord du territoire accueille de nombreux bureaux d'entreprises et d'ambassades, qui s'implantent dans le bâti existant ou dans des constructions nouvelles. Plusieurs grands équipements sont aussi construits (Maison de la Radio, parc des Princes) et d'importants axes de circulation sont ouverts (boulevard périphérique, voie Georges-Pompidou).

Aujourd'hui, l'arrondissement est largement bâti, l'opération d'urbanisme la plus récente ayant été réalisée avenue du Président-Kennedy.

Structure urbaine

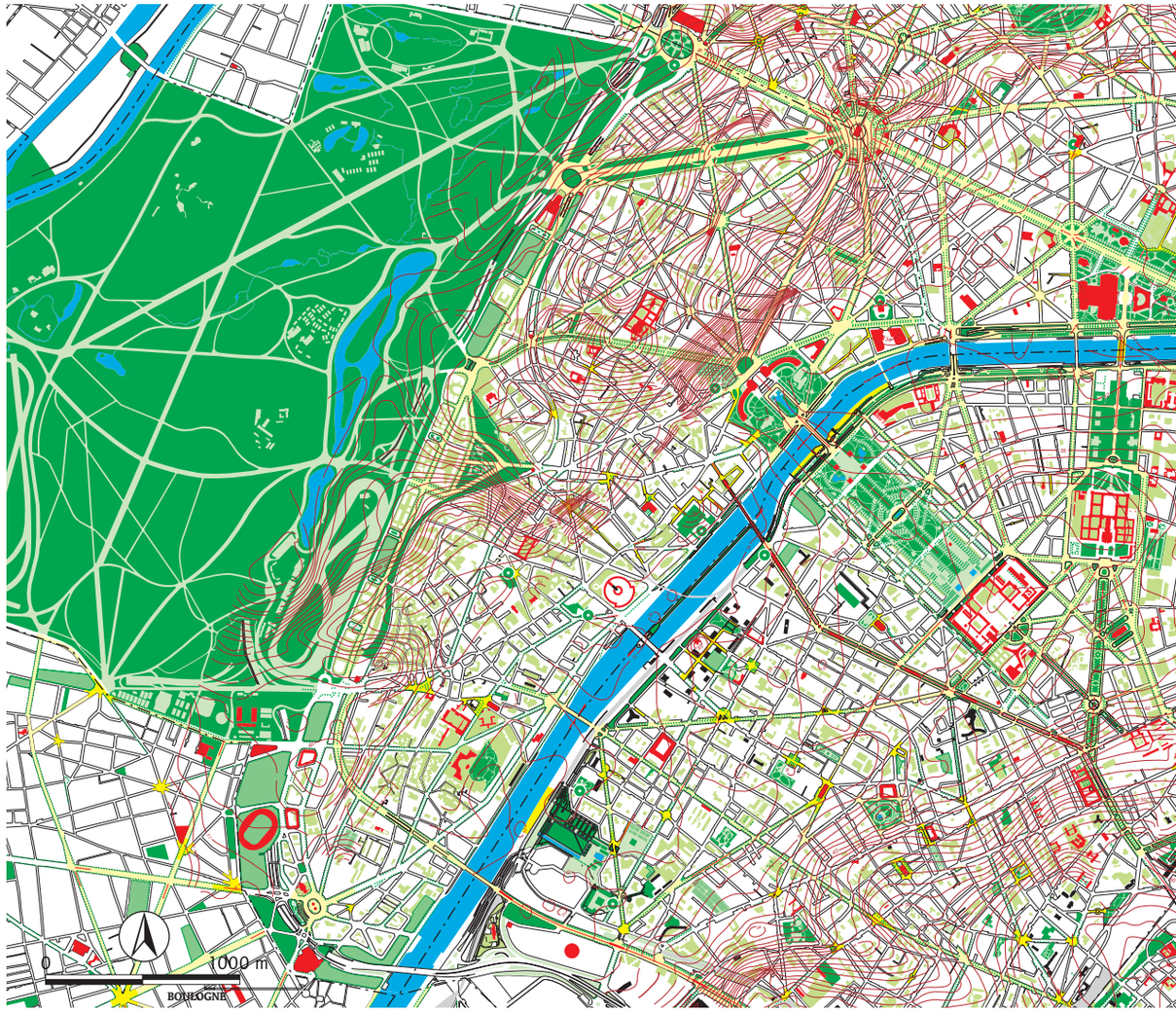

PAYSAGES

Le relief du 16e arrondissement est marqué par le rebord du plateau parallèle à la Seine, souligné par les rues La Fontaine et Raynouard et découpé de plusieurs vallons.
Les grandes compositions en étoile sont principalement situées dans le nord-est. La place Charles-de-Gaulle, à l'échelle de l'Ouest parisien, articule différents tracés monumentaux, dont l'avenue Kléber, qui est commune à l'ensemble rayonnant au nord de la place du Trocadéro. À partir de la place Victor-Hugo se dessine une troisième structure, qui intègre les avenues Raymond-Poincaré et Victor-Hugo.
Le relief, propice aux espaces singuliers, est à l'origine d'escaliers (rue de l'Alboni) et de terrasses, offrant des perspectives sur le paysage de la Seine (place du Trocadéro, rue Charles-Dickens…).
Les édifices monumentaux sont assez nombreux, entretenant un rapport étroit entre le relief et le fleuve (palais de Chaillot et de Tokyo…).
En plus du bois de Boulogne, les jardins privés et publics (Ranelagh, Trocadéro…) sont nombreux. Cette forte présence végétale est encore accentuée par les plantations d'alignement bordant les nombreuses voies et par des jardins privatifs situés en pied d'immeuble (avenues Henri-Martin, Georges-Mandel, Foch…).

STRUCTURE URBAINE

Le nord-est est caractérisé par un réseau fortement structuré de grandes avenues droites, rayonnantes à partir des places de Charles-de-Gaulle et du Trocadéro. Des tracés de même nature complètent cette structure principale, à partir des places Victor-Hugo, de Mexico… De plus, ces systèmes se raccordent à la Seine par des voies obéissant au relief (avenues d'Iéna, du Président-Wilson…).
Au sud-ouest, et ponctuellement au nord, les tracés ruraux dominent (rues de Passy, Raynouard, La Fontaine, de la Pompe), tandis qu'au sud, quelques grands tracés rectilignes traversent l'arrondissement

LES PAYSAGES

Formes structurantes

- tracés structurants
- espaces singuliers
- perspectives et échappées
- bâtiments de 13 étages et plus (IGH)
- Seine, canaux et plans d'eau

Composants du paysage et de son décor

- édifices remarquables
- plantations d'alignements
- espaces verts publics
- cimetières
- terrains de sport
- murs végétalisés
- espaces et talus des grandes infrastructures
- jardins privés

Structure urbaine

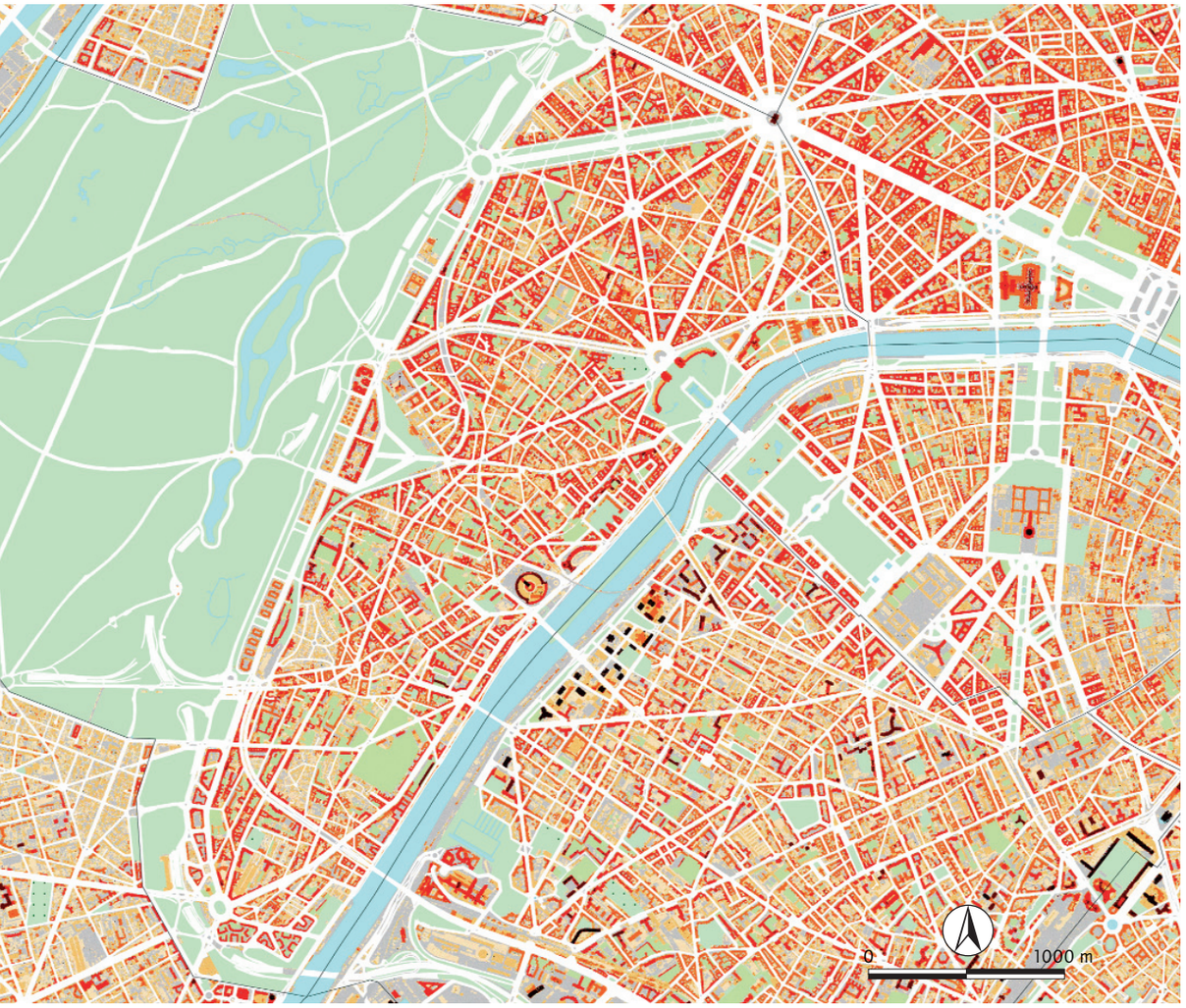

HAUTEUR DES BÂTIMENTS

- moins de 2 mètres
- de 2 à 9 mètres
- de 9 à 18 mètres
- de 18 à 25 mètres
- de 25 à 37 mètres
- de 37 à 52 mètres
- plus de 52 mètres
- cimetières
- espaces verts
- EVIP

(rues Mirabeau, Chardon-Lagache, Michel-Ange, avenue Mozart) et les boulevards des Maréchaux dessinent un coude pour rejoindre la Seine (boulevards Murat et Exelmans).
La trame parcellaire est complexe. De nombreux petits lotissements, avec leurs propres découpages, s'insèrent dans la structure rurale qui négocie avec le relief. Sur cette trame se superposent les parcelles linéaires liées aux grandes voies ouvertes au XIXe siècle. Autour de la place Victor-Hugo, la structure parcellaire s'organise en toile d'araignée.

TISSUS URBAINS

Les tissus urbains sont principalement continus et d'une grande homogénéité architecturale. Les tissus réguliers, majoritaires, correspondent au grand lotissement de la plaine de Passy et à de nombreux petits lotissements composés d'une ou deux rues (rues Marbeau, Édouard-Fournier, avenue Frémiet…).
Les tissus composites sédimentaires longent seulement les tracés anciens (rues de Passy et d'Auteuil). Les tissus de petite échelle, constitués de villas de différentes tailles (villa de Montmorency, hameau Boulainvilliers…), sont nombreux, présentant en général un caractère pittoresque et luxueux. Les rares tissus discontinus sont limités à des compositions axées ou centrées, situées sur les boulevards des Maréchaux.

Le 16e arrondissement présente un relief contrasté, marqué par une ligne de crête parallèle à la Seine, située au droit des rues Raynouard et La Fontaine, et venant mourir place de l'Alma. L'urbanisation de ce territoire a contribué à accentuer fortement ce relief, avec l'établissement d'escaliers et de terrasses, engendrant de nombreux espaces singuliers.
Les grands tracés et les compositions monumentales, principalement situés dans le nord de l'arrondissement, correspondent à des voies qui rayonnent depuis des espaces majeurs, comme les places Charles-de-Gaulle, Victor-Hugo et du Trocadéro. Les grands tracés, larges et rectilignes, sur un relief accentué, offrent des perspectives sur le lointain ou sur des monuments.
Contrairement à de nombreux arrondissements périphériques, les constructions de grande hauteur sont quasiment absentes dans le 16e, à l'exception de la tour de la Maison de Radio-France.

Les espaces verts publics et privés, auxquels s'ajoutent le bois de Boulogne, font de ce territoire l'un des plus « verts » de la capitale. De plus, la voie de chemin de fer désaffectée de la petite ceinture, longeant les boulevards de Montmorency et de Beauséjour, constitue un lieu singulier par son importance végétale spontanée. Les terrains de sport sont situés aux franges de l'arrondissement, entre les boulevards des Maréchaux et le bois de Boulogne, à l'ouest, et le long du périphérique, au sud.
Les ouvrages d'art (le pont Mirabeau, le pont de Bir-Hakeim et son métro aérien, la passerelle Debilly), mais aussi les édifices monumentaux sont nombreux, profitant du relief (l'arc de Triomphe, les palais du Trocadéro et de Tokyo, les musées Guimet et Galliera, la Maison de Radio-France, le parc des Princes, les églises, les équipements scolaires et hospitaliers).

Synthèse

LES PAYSAGES

Formes structurantes

- tracés structurants
- espaces singuliers
- perspectives et échappées
- bâtiments de 13 étages et plus (IGH)
- Seine, canaux et plans d'eau

Composants du paysage et de son décor

- édifices remarquables
- plantations d'alignements
- espaces verts publics
- cimetières
- espaces sportifs
- espaces et talus des grandes infrastructures
- espaces verts privés
- murs végétalisés

LES TISSUS URBAINS

- tissus continus
- tissus composites
- tissus discontinus
- grandes emprises d'activités
- tissus de petite échelle

- faisceaux ferroviaires
- axes routiers couverts

Données Sdrif et Cadre urbain pour la banlieue

Protections et transformations récentes ou en cours

Du fait de la qualité de son bâti, de sa densité et de l'absence de secteurs industriels, le 16e arrondissement n'a pas été touché par les grandes opérations d'urbanisme des années 1960. Le renouvellement du bâti s'est fait par substitution, les nouvelles constructions s'implantant généralement à l'alignement. Les façades des immeubles sont ainsi ordonnées, voire ordonnancées. Le caractère irrégulier de certaines rues est dû à des constructions plus hautes que leurs voisines, à la présence de maisons isolées ou de villas. Aux abords de la porte de Saint-Cloud, dans les villages d'Auteuil et de Passy, des constructions anciennes alternent avec des constructions récentes de hauteurs inégales, engendrant parfois des effets pittoresques.

Si l'on excepte les bâtiments publics, les éléments architecturaux remarquables sont surtout des constructions élevées à la fin du XIXe siècle et au début du XXe. Ce sont des hôtels particuliers d'une architecture très classique, des immeubles représentatifs de l'Art nouveau ou des icônes de l'architecture moderne.

Le 16e arrondissement est formé d'un tissu urbain très constitué, qui est peu susceptible d'évoluer. Le bilan sur les quelques années passées conforte cette image d'arrondissement stable, dont les quelques constructions nouvelles n'ont pas changé le caractère. Dans ce contexte, les catégories de population n'évoluent pas beaucoup. Elles correspondent à une population aisée et les jeunes y reviennent difficilement. Les demandes de construction sont majoritairement situées dans la partie sud de l'arrondissement. Ces opérations, de taille modeste et le plus souvent réalisées à la parcelle, viennent conforter la ville, dans le respect de son environnement. La dernière opération publique importante a été achevée en 2002, avec la construction d'immeubles de logements autour du parc de Passy. Cependant, une seconde opération, portant sur la construction de 300 logements sociaux est projetée porte d'Auteuil, sur les emprises ferroviaires inutilisées et réservées à cet effet.

Un confort a été apporté aux équipements sportifs, avec la couverture de terrains de tennis, et plusieurs entrées de métro ont été rénovées. Parmi les équipements qui vont être rénovés ou réhabilités, deux auront un impact important : la piscine Molitor et la Maison de Radio-France, où une extension pour une salle de concert est envisagée.

LES PROTECTIONS

Dispositions relevant du PLU de Paris

- protection des maisons et villas
- volumétrie à conserver
- espace vert à protéger
- emprise de construction basse
- espace à libérer
- espace libre protégé
- espace libre à végétaliser

Hauteur maximale des façades en mètres

- 5 m
- 7 m
- 10 m
- 12 m
- 15 m
- 18 m
- 20 m
- 23 m
- 25 m
- même hauteur
- Montmartre : hauteur spécifique
- bâtiment ou élément particulier protégé

Dispositions relevant de l'État

- bâtiment inscrit ou classé
- façade inscrite ou classée
- adresse ou parcelle contenant un arrêté de monument historique inscrit ou classé
- sol, cour protégé des PSMV
- terrain protégé des PSMV
- immeuble à conserver des PSMV
- Périmètre de sauvegarde et de mise en valeur – PSMV
- périmètre Unesco (patrimoine mondial)

LES TRANSFORMATIONS

Formes structurantes

- construction neuve
- réhabilitation
- dominante logements
- dominante activités
- dominante équipements

Surfaces en m²

- de 201 à 800
- de 801 à 5 000
- de 5 001 à 10 000
- de 10 001 à 30 245
- logement social de 2001 à 2006
- parcelles concernées par une opération

Nouveaux jardins

- création, extension, ouverture au public
- réhabilitation, réaménagement

Opérations d'aménagement

- ZAC
- autres secteurs
- couverture du périphérique

Opérations d'aménagement

- OPAH en cours
- GPRU – GPV – ORU
- QPV

Exemples

1

©Apur

2

©Apur

3

©Apur

4

©Apur

5

©Apur

6

©Apur

1 – Immeuble de logement social,
4-6, rue René-Boylesve,
architectes : Jacques et Éric Haour

2 – Immeuble de logements,2006
52, rue Raymond-Poincaré,
architecte : Frédéric Borel

3 – Immeuble de logements
10, rue Duban,
architecte : Jean-Pierre Penin

4 – Parc de Passy,
architecte : Olivier-Clément Cacoub

5 – Immeuble de logements,
11, rue Erlanger, architectes : I.M.O 55
(Alexandre Hérault)

6 – Immeuble de logements,
15, rue Jouvenet,
architectes : Pierre et Cédric Vigneron

Densité et mixité

DENSITÉ DE SURFACES D'ACTIVITÉS
(Hors équipements publics)

Densité nette*

- inférieure ou égale à 0,2
- de 0,3 à 1,5
- de 1,6 à 3
- de 3,1 à 4
- de 4,1 à 5
- supérieure à 5

* Rapport de la surface autre qu'habitation à la surface de la parcelle hors équipements publics

Sources : Fichiers des propriétés bâties DU-Apur
Parcelles de la Ville de Paris-Apur – Mode d'affectation du sol

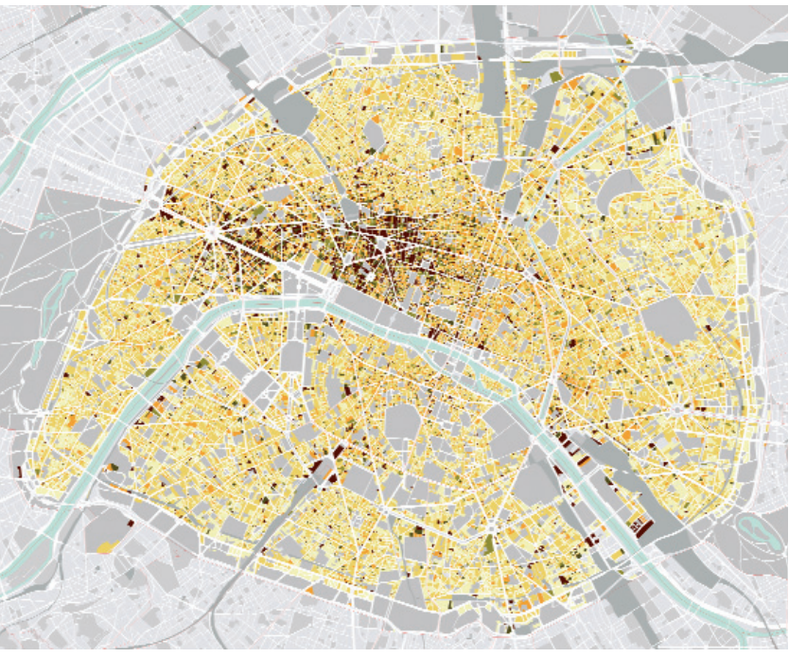

DENSITÉ DE SURFACES D'HABITATION
(Hors équipements publics)

Densité nette*

- inférieure ou égale à 0,2
- de 0,3 à 1,5
- de 1,6 à 3
- de 3,1 à 4
- de 4,1 à 5
- supérieure à 5

* Rapport de la surface d'habitation à la surface de la parcelle hors équipements publics

Sources : Fichiers des propriétés bâties DU-Apur
Parcelles de la Ville de Paris-Apur – Mode d'affectation du sol

DENSITÉ

Les densités bâties du 16e arrondissement sont élevées, supérieures à la moyenne parisienne. Très contrastées toutefois, elles s'inscrivent dans un large éventail de valeurs.

Les fortes densités (supérieures à 5) se situent au nord, entre les avenues de la Grande-Armée, du Président-Wilson, Georges-Mandel et Henri-Martin, et sur les rives des principaux axes de l'arrondissement. Les densités moyennes (autour de 3) se situent au sud. Elles correspondent aux villas et hameaux, où les densités sont souvent inférieures à 1 ou 1,5 ; aux cœurs d'îlots, où de vastes parcelles accueillent des constructions contemporaines et d'importants espaces verts ; aux tissus composites des anciens villages (Auteuil, Passy…).

De plus, le dimensionnement généreux de la voirie, la présence d'importants jardins (Ranelagh, Trocadéro…) et l'omniprésence d'espaces libres privés plantés contribuent à atténuer l'impact des constructions particulièrement denses le long de la majorité des voies.

Les densités de surfaces d'habitation sont parmi les plus élevées de la capitale, sauf dans les parties nord et nord-est. Elles présentent des valeurs très élevées (supérieures à 4) le long de la majorité des voies et des valeurs très faibles dans les villas (inférieures à 1,5). Dans la partie nord-est, les densités de surfaces d'habitation sont faibles, entre les avenues Kléber, Marceau, du Président-Wilson et la rue Boissière, sur la frange sud de l'avenue de la Grande-Armée et dans la partie sud de l'arrondissement, où les hameaux sont très nombreux (hameau Boileau, villa de Montmorency…).

Les densités de surfaces d'activités sont globalement faibles. Toutefois, la partie nord-est, au-delà de l'avenue Kléber, possède d'importantes surfaces d'activités, de densités souvent supérieures à 4. Il en est de même le long de l'avenue de la Grande-Armée et, dans une moindre mesure, le long de l'avenue Victor-Hugo. Pour le reste de l'arrondissement, les densités de surfaces d'activités sont plutôt faibles, se concentrant le long des principaux axes d'animation très commerçants (rues de Passy, d'Auteuil, avenue de Versailles…). D'importants secteurs ne possèdent par ailleurs aucune surface d'activité, l'habitation y étant seule représentée.

MIXITÉ

Un des atouts de la capitale réside dans l'existence d'une réelle mixité des fonctions. Avec la diversité sociale, c'est un des aspects majeurs de la mixité urbaine, facteur important de qualité de vie dans une ville dense. Les deux tiers des constructions sont occupés par le logement et un tiers par l'activité, dans des proportions variables suivant les quartiers. Cette répartition n'est cependant pas stable dans le temps et doit parfois être rééquilibrée. C'est précisément ce que le PLU révisé a proposé en 2006, en privilégiant l'habitation à l'ouest et en autorisant plus qu'auparavant la création d'activité à l'est. L'analyse qui suit ne peut donc intégrer cette évolution très récente.

À l'échelle de la capitale, le 16e arrondissement présente une nette dominante d'habitat, qui ne correspond pas toujours aux implantations des équipements publics. Toutefois, sa partie nord se caractérise par de nombreux îlots d'occupation mixte (activité et habitat) et par une dominante d'emplois, due aux fortes densités de surfaces d'activités en présence (sud-est de la place Charles-de-Gaulle). Un seul secteur à forte dominante d'habitat se situe à l'ouest de la rue de la Pompe et au sud de la rue Weber. Des îlots mixtes se trouvent aussi au sud de l'arrondissement (avenue Mozart, sud de la rue de l'Assomption, nord de la place de la Porte-de-Saint-Cloud) et quelques îlots à dominante d'emplois sont dispersés sur le reste du territoire (Radio-France).

MIXITÉ ET VIE URBAINE

LES FONCTIONS DOMINANTES
- habitat
- occupation mixte
- emploi
- faisceaux et emprises ferroviaires, réservoirs
- axes routiers couverts

LES DÉPLACEMENTS
- arrêts de bus
- stations de métro
- stations de RER
- stations de tramway

LES SERVICES AUX HABITANTS
- équipements de niveau local
- équipements de niveau global
- jardins publics ou accessibles au public
- cimetières
- terrains de sport

LES ÉCHANGES
- linéaires commerciaux continus, discontinus, de niveau local
- linéaires commerciaux et d'activités continus, discontinus, de niveau global
- linéaires d'activités mixtes
- galeries commerciales et grands magasins
- marchés couverts ou forains
- espaces piétonniers

Déplacements

Tous motifs de déplacements confondus, à l'échelle de Paris, ce sont les quartiers du centre de la rive droite, les gares et les principaux sites touristiques qui génèrent le plus de déplacements. Le 16e est l'arrondissement qui génère la plus faible demande moyenne en déplacements.
Les flux, essentiellement d'origine résidentielle, se renforcent au niveau de pôles de vie locale tels que le village d'Auteuil, Passy ou la rue de la Pompe. L'université de Paris-Dauphine est le seul équipement qui engendre une demande conséquente en déplacements.
Le 16e arrondissement bénéficie d'une bonne couverture en transports en commun, avec la présence de 16 lignes de bus, 5 lignes de métro (1, 2, 6, 9, 10) et 2 lignes de RER (A et une branche du C).
Complémentaire du réseau de métro et de RER, le réseau de bus ne permet toutefois pas de gommer intégralement tous les trous de desserte identifiés.
La carte de l'offre en transports en commun apporte un éclairage complémentaire sur cette question, en essayant d'associer à la simple notion de couverture celles de la capacité et de la fréquence des lignes de transport à l'heure de pointe, ainsi que le rayon de couverture propre à chaque mode, qui varie de 200 à 500 mètres en général. Chaque carré de 100 mètres de côté est ainsi associé à un nombre de sièges/hectare. Si elle est encore schématique, cette approche dégage bien trois types d'offre.
Le premier correspond à l'offre puissante des principaux nœuds de transport parisiens (Les Halles, les grandes gares ferroviaires, Auber-Saint-Lazare, Étoile-Charles-de-Gaulle, Nation, Saint-Michel…) ; il s'appuie sur les lignes de transport à grande capacité de type RER et inclut également les pôles desservis par de nombreuses lignes de métro (Montparnasse, Bastille, République…).
Le deuxième, intermédiaire, correspond aux stations et correspondances simples des réseaux métro et tramway, et assure une desserte d'échelle parisienne avec une capacité de bon niveau.
Le dernier type correspond à la seule desserte par autobus des zones situées à l'écart des réseaux de métro et de RER, zones qui sont surtout localisées dans les arrondissements périphériques. C'est dans ces territoires qu'un renforcement de la desserte autobus par les nouvelles lignes de quartier est apparu prioritaire.
Le réseau cyclable structurant du 16e est constitué par un itinéraire est-ouest avenue du Président-Wilson, avenue Georges-Mandel, avenue Henri-Martin, porte de la Muette et par un itinéraire nord-sud sur les voies arrière des boulevards des Maréchaux. Des aménagements existent également sur l'avenue Foch, l'avenue Kléber et le boulevard Exelmans. De nouveaux aménagements en radial devraient être réalisés à l'avenir sur l'avenue de Versailles et l'avenue Paul-Doumer.
Dans le bois de Boulogne, les aménagements cyclables ont été complétés par ceux de l'allée de Longchamp et de la route de l'Hippodrome. Ces aménage-

DEMANDE EN DÉPLACEMENTS

Nombre de déplacements générés par jour par maille de 200 m

La demande en déplacements a été calculée à partir de la densité de population et d'emploi, et de l'enquête BDCOM 2005 pour les commerces, calculs pondérés par les résultats de l'Enquête globale des transports (EGT) et complétés par la fréquentation des équipements et des sites touristiques.

- moins de 1 000
- de 1 001 à 4 000
- de 4 001 à 8 000
- de 8 001 à 12 000
- de 12 001 à 16 000
- de 16 001 à 20 000
- plus de 20 000

Sources : RGP, ERE 2000, BDCOM 2005 ; hôtels 2000, EGT, enquêtes Apur 2006

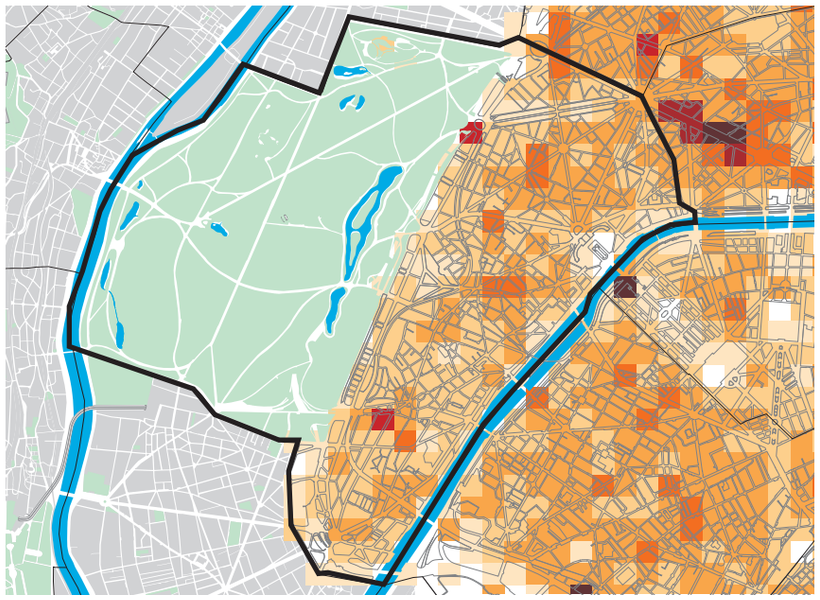

COUVERTURE EN TRANSPORTS EN COMMUN

Couverture en cheminement réel (bus : 200 m, métro : 400 m, RER-SNCF : 500 m)

- couverture bus
- couverture métro et tramway
- couverture RER/SNCF
- couverture bus et métro
- couverture bus et RER/SNCF
- couverture métro et RER/SNCF
- couverture bus, métro et RER/SNCF

Sources : Apur, RATP, SNCF

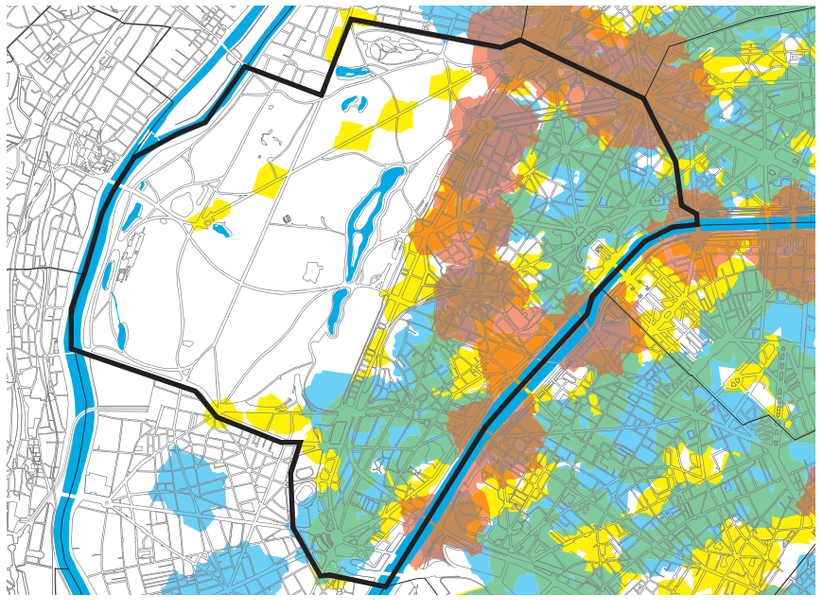

OFFRE EN TRANSPORTS EN COMMUN

Nombre de sièges par hectare

- de 1 à 100
- de 101 à 500
- de 501 à 1 000
- plus de 1 000

Sources : Apur, EGT, RATP, SNCF 2006

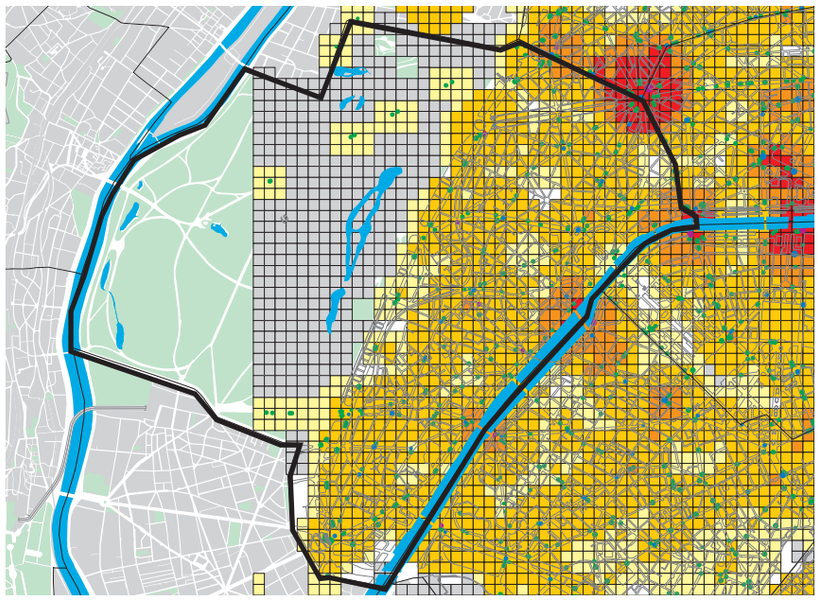

AMÉNAGEMENTS CYCLABLES

- stations Vélib' fin 2007
- réseau cyclable existant en 2007
- réseau cyclable programmé ou proposé (SD, SDIC)
- points durs traités entre 2001 et début 2007
- points durs à traiter
- ligne de bus Mobilien
- principales promenades cyclables ou anneaux de vitesse existants
- autres promenades cyclables proposées

Sources : Apur, DVD, SDIC pour les départements 92, 93 et 94

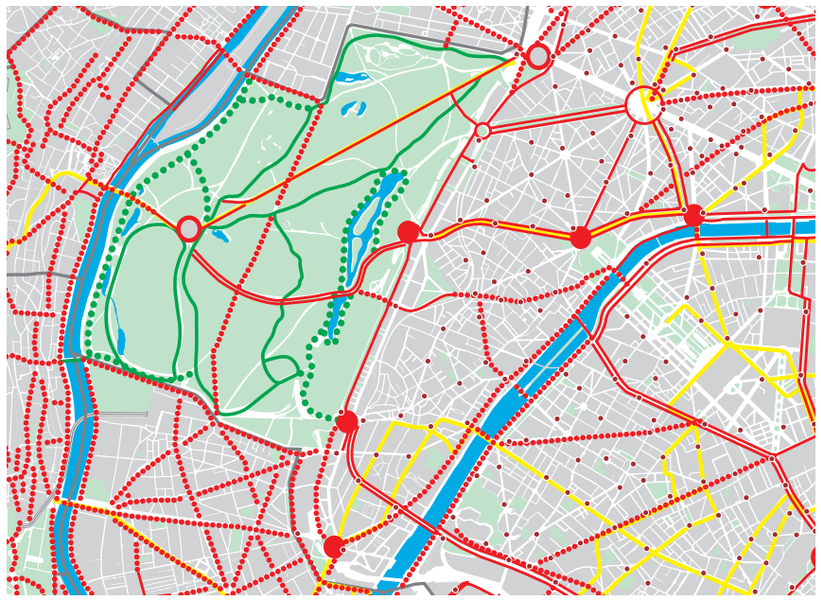

Déplacements

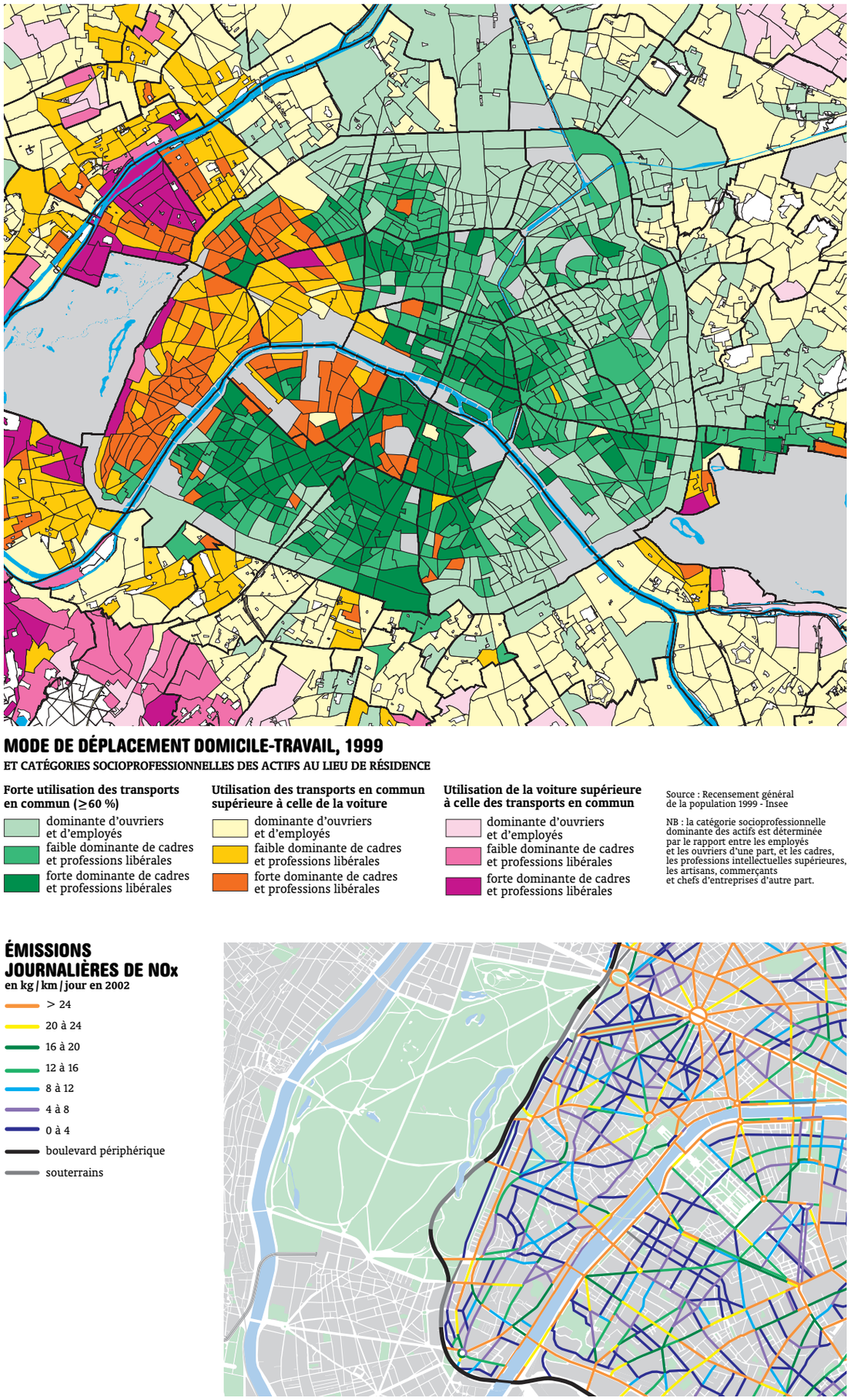

MODE DE DÉPLACEMENT DOMICILE-TRAVAIL, 1999

ET CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES DES ACTIFS AU LIEU DE RÉSIDENCE

Forte utilisation des transports en commun (≥ 60 %)
- dominante d'ouvriers et d'employés
- faible dominante de cadres et professions libérales
- forte dominante de cadres et professions libérales

Utilisation des transports en commun supérieure à celle de la voiture
- dominante d'ouvriers et d'employés
- faible dominante de cadres et professions libérales
- forte dominante de cadres et professions libérales

Utilisation de la voiture supérieure à celle des transports en commun
- dominante d'ouvriers et d'employés
- faible dominante de cadres et professions libérales
- forte dominante de cadres et professions libérales

Source : Recensement général de la population 1999 - Insee

NB : la catégorie socioprofessionnelle dominante des actifs est déterminée par le rapport entre les employés et les ouvriers d'une part, et les cadres, les professions intellectuelles supérieures, les artisans, commerçants et chefs d'entreprises d'autre part.

ÉMISSIONS JOURNALIÈRES DE NOx

en kg / km / jour en 2002
- > 24
- 20 à 24
- 16 à 20
- 12 à 16
- 8 à 12
- 4 à 8
- 0 à 4
- boulevard périphérique
- souterrains

ments devraient se poursuivre non seulement pour développer la promenade à vélo dans les bois, mais surtout pour offrir une alternative à la voiture dans les déplacements vers le bois.
L'offre de stationnement deux-roues (vélos et motos) s'est très nettement développée puisque le nombre de places sur voirie dans l'arrondissement est passé de 448 en 2001 à 1 370 à la fin 2005. Les stations Vélib' ont été localisées en fonction de la demande en déplacements et des centralités de l'arrondissement.

Toutes catégories socioprofessionnelles confondues, les actifs parisiens utilisent principalement les transports en commun pour se rendre à leur travail. Seuls les transports en commun offrent d'ailleurs des capacités suffisantes depuis et vers Paris aux heures de pointe. Hors Paris, la moindre qualité de la desserte, notamment sur les liaisons en rocade, explique l'usage croissant de l'automobile. Dans l'Ouest parisien, il répond aussi à des comportements sociologiques spécifiques. Avec une desserte en transports en commun équivalente aux autres arrondissements, les actifs des 7e, 8e et 16e arrondissements ou du sud du 17e se distinguent très nettement par un usage accru de l'automobile pour aller travailler.
À Paris, seuls 45 % des ménages sont équipés en automobile en 1999. Il s'agit plutôt de grands ménages, puisqu'ils représentent 55 % de la population. À l'équipement modéré s'ajoute un usage réduit. À Paris, le recours à l'automobile pour se déplacer dans la vie quotidienne n'est généralement pas perçu comme une nécessité : une automobile sur deux reste stationnée un jour ouvré de semaine et moins de 30 % sont utilisées pour aller au travail. Dans le 16e arrondissement, 59 % des ménages étaient équipés en automobile en 1999, dont 14 % de deux voitures. Et 71 % de la population appartenait à un ménage équipé. Le taux d'équipement parisien le plus élevé de tous les arrondissements paraît stable depuis 1999, alors qu'à l'échelle parisienne, la baisse amorcée avant 1999 semble s'être poursuivie et renforcée entre 1999 et 2005. Depuis 2002, Paris *intra-muros* a vu son trafic routier diminuer de 11,5 % en moyenne sur l'ensemble de sa voirie, tandis que la congestion du boulevard périphérique a entraîné une légère baisse de sa charge (4,5 %). Les évolutions les plus significatives ont été le fait des aménagements majeurs d'espace public (tramway, Mobilien, axe civilisé) réalisés sur le réseau viaire principal, où une diminution globale de la circulation a été mesurée (– 14,4 %) .

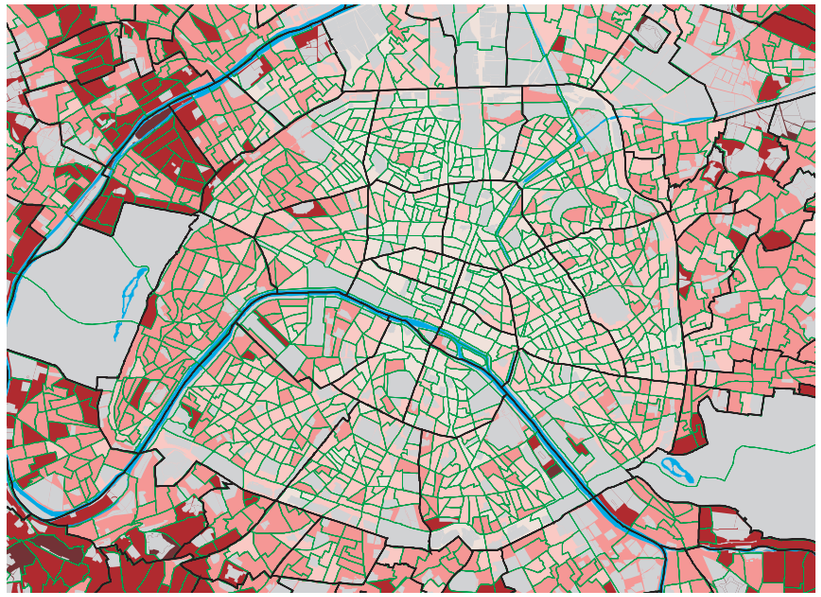

TAUX D'ÉQUIPEMENT AUTOMOBILE, 1999

Part des ménages ayant une voiture ou plus dans l'ensemble des ménages
- plus de 85 %
- de 70 à 85 %
- de 55 à 70 %
- de 45 à 55 %
- moins de 45 %
- contour d'IRIS

Moyenne Paris + Petite couronne = 59,5 %
Moyenne Paris = 45 %

Les IRIS de moins de 20 ménages ainsi que les principaux équipements apparaissent en gris.

Source : Recensement général de la population 1999 - Insee

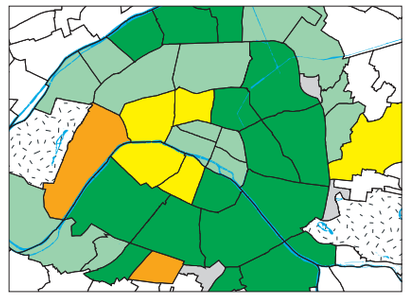

ÉVOLUTION 1999-2005 DU TAUX D'ÉQUIPEMENT EN VOITURE DES MÉNAGES

Baisse
- plus de 4 %
- de 1 à 4 %
- stable

Hausse
- de 1 à 4 %
- plus de 4 %

Moyenne Paris = – 3 %

Sources : Recensement général de la population 1999 - Insee
Enquêtes annuelles 2004 à 2006

Équipements

JARDINS ET BOIS

À Paris, la création de jardins publics et les difficultés liées aux disparités géographiques de l'offre demeurent des préoccupations majeures, malgré les améliorations apportées dans les dernières décennies. Ces améliorations ont été poursuivies depuis 2001 : 32 hectares de jardins ont été ouverts au public et de nouvelles règles mises en place pour protéger les espaces verts privés existants et développer la place du végétal sur les murs pignons, les façades, les toits-terrasses…

La desserte en jardins publics du 16e présente plusieurs traits singuliers : l'essentiel de la superficie (47,7 ha) rassemble cinq grands jardins : les jardins du Trocadéro (9,7 ha), les jardins du Ranelagh (6 ha), le parc de Sainte-Périne (3 ha), les serres d'Auteuil et les terre-pleins de l'avenue Foch. Par ailleurs, l'espace compris entre les portes de Saint-Cloud et Maillot, le long du bois de Boulogne, est ponctué d'une succession de petits squares de taille quasi identique : Alfred-Capus, Tolstoï, Henry-Bataille, Claude-Debussy, Robert-Schuman… Les autres jardins sont disséminés dans l'arrondissement.
Le quartier de la Muette a récemment bénéficié de la réalisation du parc de Passy (environ 13 000 m²) et la promenade Auteuil-Henri-Martin devrait ouvrir prochainement.
En outre, les habitants ont à disposition les 846 hectares du bois de Boulogne, dans lequel plusieurs emprises importantes devraient être, à court terme, rendues accessibles au public.

ESPACES VERTS PUBLICS

espaces verts nouveaux ou réhabilités depuis 2001

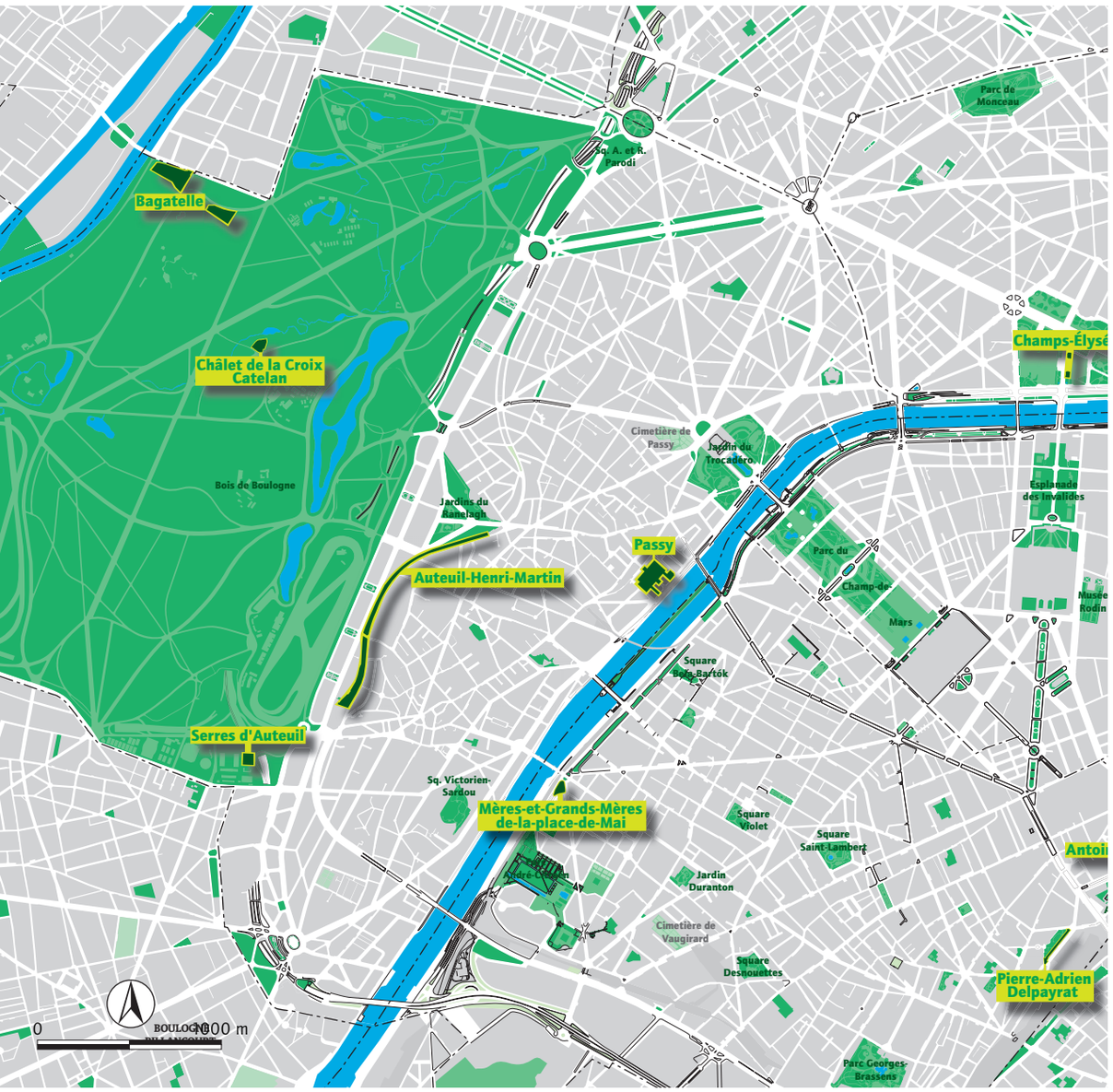

CULTURE

Paris est un centre culturel mondialement connu, dont l'aura doit être préservée face à la dynamique de nombreuses autres capitales. C'est pourquoi les actions dans le secteur culturel sont primordiales, non seulement pour concourir au maintien de ce rayonnement, mais également pour répondre aux demandes de plus en plus nombreuses et variées des Parisiens, tant dans le domaine des pratiques traditionnelles que dans celui de la création.
Le 16e compte 22 musées, présents surtout dans les quartiers de la Muette et de Chaillot. Parmi eux, le musée de la Marine et le musée de l'Homme, ainsi que le Palais de Tokyo (musée d'Art moderne), qui a fait l'objet d'une complète restructuration. L'offre culturelle a été renforcée avec la réouverture en avril 2006 de l'aquarium du Trocadéro, avec le Palais de Chaillot qui accueille la Cité de l'architecture et du patrimoine (incluant le nouveau musée des Monuments français) et le Pavillon de l'eau avenue de Versailles. S'y ajoutera le centre de création contemporaine de la Fondation LVMH, prévu dans le bois de Boulogne. On recense par ailleurs 2 bibliothèques municipales, dont une proposant discothèque et vidéothèque, ainsi que 5 autres bibliothèques (dont celle de l'Institut Cervantès).
Les possibilités de formation artistique sont multiples, grâce au conservatoire municipal Francis-Poulenc et aux 5 « Paris-Ateliers », bien répartis géographiquement. En revanche, l'arrondissement ne compte qu'un cinéma, le Majestic Passy et qu'une salle de concert, celle de la Maison de Radio-France, mais dispose de 4 théâtres et auditoriums, dont le Théâtre national de Chaillot.

HÉBERGEMENT

La recherche d'une optimisation des capacités d'accueil et d'hébergement des personnes en difficulté, des personnes âgées et des étudiants fait l'objet d'attentions particulières. Un grand nombre de résidences étudiantes ont été livrées au cours des six dernières années pour remédier aux carences, tandis qu'un programme d'amélioration des conditions d'hébergement d'urgence des personnes en difficulté a été lancé en 2001. Les personnes âgées bénéficient, quant à elles, de davantage de places d'accueil. La demande reste cependant très soutenue.
Les structures d'accueil des personnes en difficulté sont un Espace solidarité insertion, un lieu d'accueil de jour et 2 établissements d'hébergement. Le 16e compte par ailleurs 8 hôtels meublés. Les équipements pour personnes âgées (25 % de plus de 60 ans) se composent de 4 résidences-appartements non médicalisées du Centre d'action sociale de la Ville de Paris (CASVP), de 10 résidences privées et d'un service de gérontologie de l'AP-HP (Assistance publique-Hôpitaux de Paris). Une nouvelle maison de retraite a été ouverte en 2005. Pour l'hébergement des jeunes, le 16e dispose d'un foyer d'hébergement et d'un foyer de jeunes travailleurs.

SANTÉ

Le 16e se distingue principalement par la présence de 9 cliniques. Il dispose par ailleurs de 3 hôpitaux, dont 2 de l'AP-HP (les 2 bâtiments du groupe hospitalier Sainte-Périne) et d'un centre d'adaptation psycho-pédagogique de la Ville de Paris. S'y ajoutent 5 autres équipements (centre médical, centre médico-social…). En terme de répartition géographique, on observe que la plupart de ces équipements sont regroupés dans la moitié sud de l'arrondissement.

©Apur

©Apur

Parc de Passy
Architecte : Olivier-Clément Cacoub

Jardin du Trocadéro, l'aquarium

Équipements

ÉQUIPEMENTS EN FAVEUR DE LA PETITE ENFANCE

Type d'équipement

- crèche collective
- crèche familiale, halte-crèche, crèche parentale
- halte-garderie, jardin d'enfants, jardin maternel
- mini-crèche
- centre de Protection maternelle infantile (PMI)
- maison de l'enfance, relais information famille

Statut et date d'ouverture

	avant 2001	après 2001
Municipal		
Privé ou État		

Indicateur de la demande
densité de population à l'hectare

- 0
- de 0 à 600
- de 600 à 800
- 800 ou plus

Moyenne Paris = 573

Source : Apur 2007

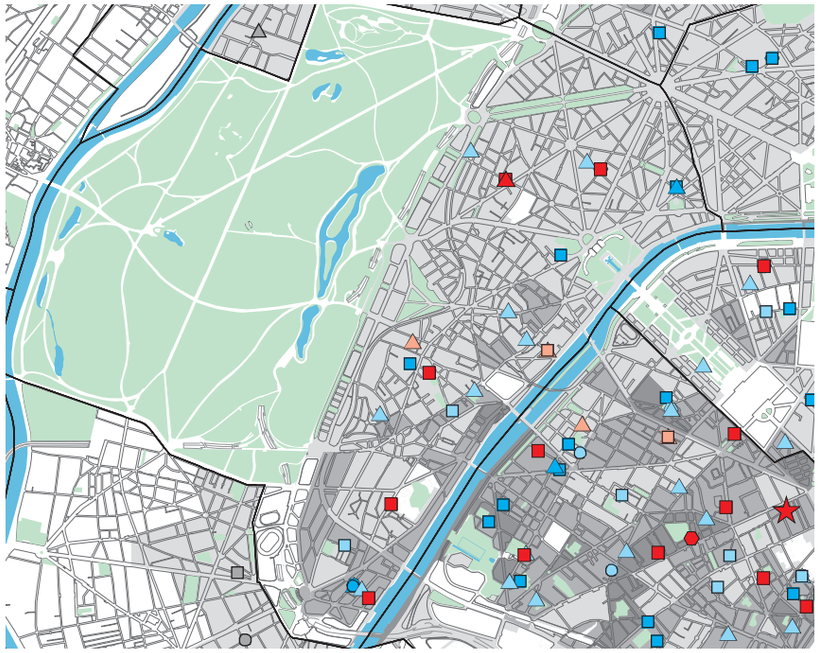

ÉQUIPEMENTS SCOLAIRES

TYPE D'ÉQUIPEMENT

Primaires

- maternelle
- élémentaire
- polyvalente
- hors Paris

Secondaires

- collège
- lycée
- enseignement adapté
- établissement privé hors contrat

Statut et date d'ouverture

	avant 2001		après 2001
	primaire	secondaire	
Municipal			
Privé ou État			

Indicateur de la demande
densité de population à l'hectare

- 0
- de 0 à 600
- de 600 à 800
- 800 ou plus

Moyenne Paris = 573

Source : Apur 2007

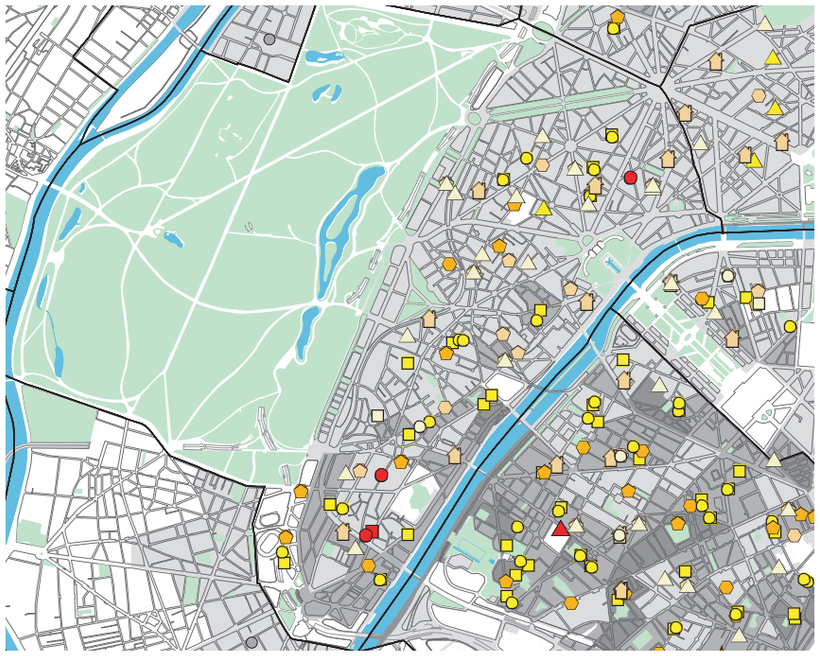

PETITE ENFANCE

La reprise de la natalité, le nombre croissant de familles monoparentales, la proportion grandissante de foyers où les deux parents travaillent, l'augmentation de la population dans certains arrondissements, ainsi que la nécessité de maintenir la diversité de la structure de la population et son dynamisme impliquent d'accroître, de diversifier et d'améliorer les équipements d'accueil des très jeunes enfants.
La situation en 2001 montrait des équipements assez peu nombreux et disséminés dans le 16e : 596 places au total, réparties dans 7 crèches collectives, 3 haltes-garderies et 2 crèches familiales municipales, auxquelles s'ajoutaient 2 centres de Protection maternelle et infantile.
Entre 2001 et 2006, 2 crèches municipales ont ouvert leurs portes, offrant un total de 122 places supplémentaires dans des secteurs auparavant insuffisamment desservis (rues Lauriston et du Général-Grossetti). On peut également ajouter la présence depuis 2003 d'une halte-garderie et d'une crèche privée rue d'Ankara (38 places), ainsi que la création en 2002 de 2 haltes-garderies, une municipale et une privée (rue de Longchamp et square du Ranelagh).

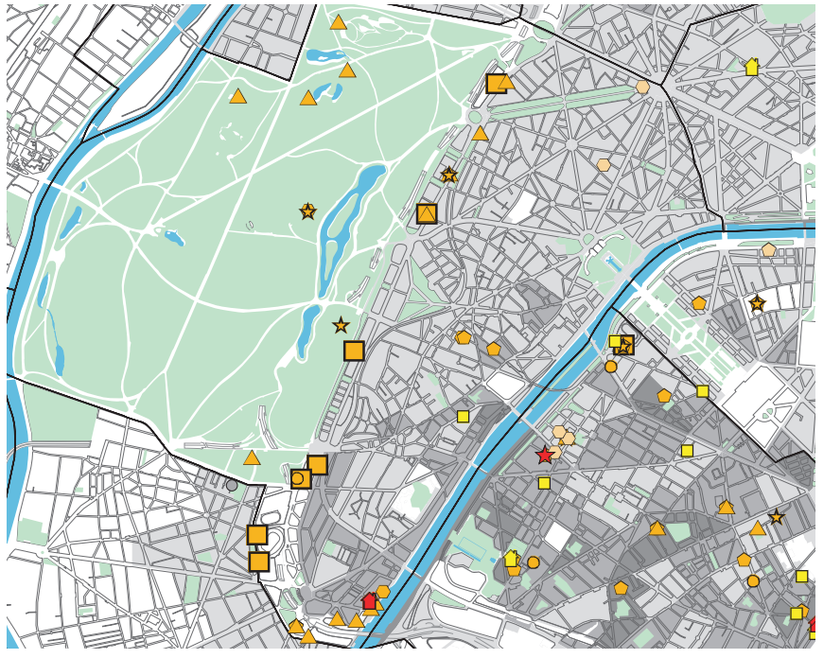

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Équipements sportifs de plein air

- stade
- terrain d'éducation physique (TEP) et multisports
- tennis, boulodrome, autres sports de plein air

Équipements sportifs couverts

- gymnase
- salle de sport, autres sports couverts
- piscine, bassin-école

Équipements en faveur des adolescents

- centre d'animation espace jeunes, centre social, antenne information, Centre d'information et d'orientation (CIO)

Équipements sportifs hors Paris

- équipement sportif

Statut et date d'ouverture

	avant 2001		après 2001
	adolescents	sport	
Municipal			
Privé ou État			

Indicateur de la demande
densité de population à l'hectare

- 0
- de 0 à 600
- de 600 à 800
- 800 ou plus

Moyenne Paris = 573

Source : Apur 2007

SCOLAIRE

L'évolution de la structure de la population de Paris, les augmentations locales de population et les exigences nouvelles en matière de pédagogie imposent d'implanter de nouveaux équipements scolaires et d'améliorer les établissements existants.
En 2001, le 16e comptait 15 écoles maternelles publiques, dont certaines étaient surchargées. Une première amélioration avait été apportée avec la construction de 3 écoles maternelles dans le cadre des opérations Mozart et Gros-Boulainvilliers. Une nouvelle école maternelle de 6 classes a ouvert depuis rue Chardon-Lagache, en septembre 2004. La nouvelle école élémentaire du 63, rue Boileau (7 classes) a ouvert ses portes au même moment afin de répondre aux besoins du sud du 16e et d'améliorer la situation du groupe scolaire Chardon-Lagache-Musset. L'école Hamelin, a, quant à elle, été restructurée en 2002. Dans le secondaire, on compte 5 collèges-lycées, un collège et un lycée professionnel, ainsi qu'une annexe du lycée Jean-Monnet.

SPORT

Paris compte plus de 370 équipements sportifs, couvrant un très large panel de disciplines. Toutefois, l'effort d'équipement reste à poursuivre, dans le souci d'une meilleure répartition par arrondissement et pour répondre aux nouvelles demandes exprimées notamment par les jeunes (équipements en libre accès, murs d'escalade, aires de roller…).
L'arrondissement possède de nombreux équipements sportifs, dont certains, tels que le parc des Princes et Roland-Garros, ont une renommée internationale. Mais on observe une dissymétrie entre l'intérieur de l'arrondissement, qui compte très peu d'équipements, et les périphéries ouest et sud, où est localisée toute une série d'installations variées : stades, gymnases, piscines, terrains d'éducation physique… Le bois de Boulogne accueille des équipements plus rares, comme un centre équestre, un centre hippique, ainsi que de nombreux courts de tennis. La restauration de la piscine Molitor va être engagée et sa réouverture est prévue pour 2012.

Centralités

En raison de sa situation géographique et de la nature de ses limites, le 16e arrondissement apparaît comme un territoire un peu isolé des arrondissements voisins et des communes périphériques. À l'est, les franchissements de la Seine sont assez peu nombreux et la voie sur berge empêche l'accès au fleuve. Au sud, le boulevard périphérique et de grands équipements sportifs l'éloignent de la commune de Boulogne-Billancourt. L'avenue de la Grande-Armée, au nord, et le bois de Boulogne, à l'ouest, constituent aussi des limites fortes. Cinq lignes de métro et deux lignes de RER assurent sa desserte en transports en commun. Cependant, les quartiers situés de part et d'autre de l'avenue Foch, le long de la rue de Longchamp et en limite du boulevard Suchet sont assez mal desservis. Le réseau des lignes d'autobus ne pallie qu'en partie ce manque. La vocation dominante de l'arrondissement est l'habitat, à l'exception de la partie nord-est, entre les places du Trocadéro et Charles-de-Gaulle, qui participe du centre des affaires de Paris.

Si l'on excepte la place Charles-de-Gaulle et la porte Maillot, qui concernent plusieurs arrondissements, deux centralités métropolitaines fortes marquent le 16e. Le bois de Boulogne, en premier lieu, par sa dimension et ses équipements (notamment les deux hippodromes d'Auteuil et de Longchamp), rayonne largement sur l'ouest de l'agglomération dense. Au bord du fleuve, d'autre part, le site du Trocadéro, qui ouvre sur la tour Eiffel et le Champ-de-Mars, connaît également un rayonnement touristique de premier plan. Pour le reste, les centres d'intérêt et d'animation apparaissent très diffus dans l'arrondissement. À l'exception du secteur situé entre les avenues de la Grande-Armée et Foch, de nombreux établissements d'enseignement, en majorité privés, se répartissent sur l'ensemble du territoire, comme le centre universitaire de Paris-Dauphine, le lycée Janson-de-Sailly, les lycées Claude-Bernard et La Fontaine. De plus, les équipements sanitaires (maison de retraite Sainte-Périne) et les cliniques privées sont nombreux. Les musées, sont principalement localisés sur la colline de Chaillot (musées d'Art Moderne, Galliera, Guimet…). En revanche, les équipements culturels et de loisirs (théâtres et cinémas) sont peu présents. Les équipements sportifs sont essentiellement situés entre les boulevards des Maréchaux et le bois de Boulogne, à l'ouest, et le long du périphérique, au sud (parc des Princes, stade Pierre-de-Coubertin, Roland-Garros…).

Enfin, bien qu'il existe quelques supermarchés et galeries commerciales, le système traditionnel des boutiques domine très largement le commerce du 16e arrondissement. Absentes de sa frange ouest et inégalement réparties sur le territoire, elles se situent principalement le long des tracés anciens ou de quelques grands axes : dans les villages d'Auteuil et de Passy, rue de la Pompe (à proximité de la mairie), autour des places de Mexico et du Général-Patton, et le long des avenues de Versailles, Mozart et Victor-Hugo, où se concentrent les établissements haut de gamme. Un grand magasin (rue de Passy), deux marchés couverts et quatre marchés forains complètent ce maillage commercial.

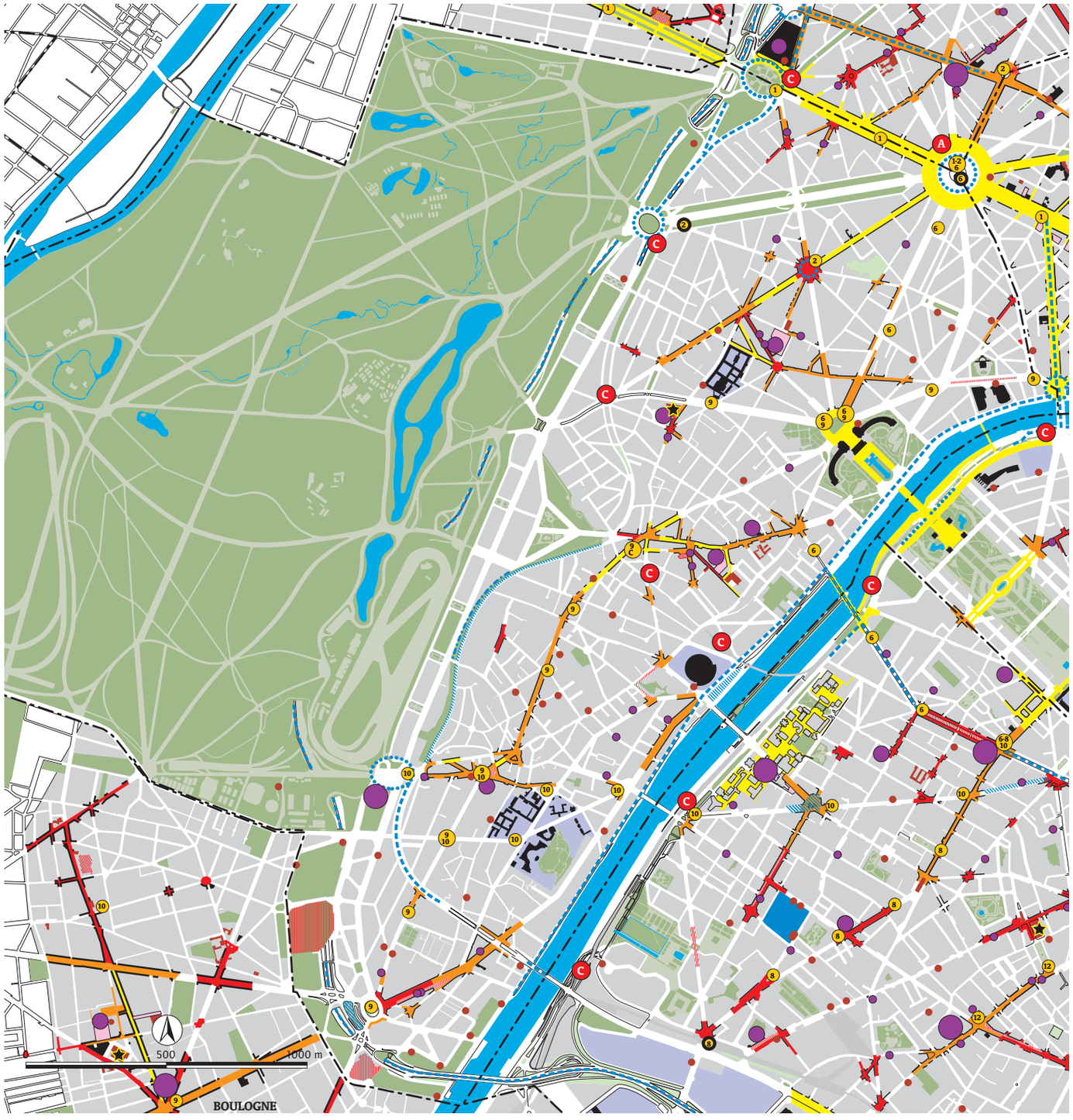

LES CENTRALITÉS
- locales
- mixtes
- globales

LES ÉQUIPEMENTS
- locaux
- globaux
- mairies

LES ANIMATIONS
- temporaires
- marchés

LES COMMERCES
- sur rue
- emprises commerciales

grands magasins
- + 10 000 m²
- de 5 000 à 10 000 m²

grandes surfaces alimentaires (hypermarchés, supermarchés et Monoprix)
- + 5 000 m²
- de 2 500 à 5 000 m²
- de 1 000 à 2 500 m²
- de 300 à 1 000 m²

LES DÉPLACEMENTS
- stations de métro et terminus de lignes
- stations de RER
- gares SNCF

LES DIFFICULTÉS DE FRANCHISSEMENT
- des voies
- des places
- limites infranchissables
- axes bruyants et/ou polluants
- espace public dégradé

LES LIEUX FERMÉS
- grandes parcelles
- commerces
- grandes emprises formant enclaves
- faisceaux ferroviaires

Sources : Contribution à l'élaboration du PADD, 2001, document Apur mise à jour décembre 2006

Transformations récentes ou en cours

Si les constructions nouvelles sont en général peu présentes, plusieurs équipements de l'arrondissement, d'échelle métropolitaine, ont été rénovés. C'est le cas de l'aquarium du Trocadéro et du Palais de Tokyo. D'autres font l'objet de projets de restructuration, comme la piscine Molitor qui deviendra un centre nautique et sportif, ouvert à la fois au grand public et aux sportifs de haut niveau. Le stade de rugby Jean-Bouin va également être restructuré, augmentant ainsi sa capacité d'accueil.

Le Palais de Chaillot accueille, dans son aile nord, la Cité de l'architecture et du patrimoine, grand centre de diffusion de la culture architecturale ; dans l'aile sud, après travaux, est envisagée la réouverture du musée de l'Homme.
Une ancienne halle industrielle a fait l'objet d'une rénovation profonde pour devenir un lieu d'échanges et de rencontres autour du thème de l'eau à Paris (Pavillon de l'eau). Enfin, l'ancien Centre français du commerce extérieur, place d'Iéna, va être transformé en hôtel de luxe.
À l'échelle locale, des équipements scolaires ont été rénovés ou restructurés autour d'extensions, comme la crèche du Viaduc, l'école élémentaire Hamelin, le groupe scolaire Passy-Chernoviz, et une nouvelle école élémentaire a été édifiée rue Boileau. Entre les portes d'Auteuil et de la Muette, une promenade piétonne doit être aménagée sur les emprises ferrées de la petite ceinture, tout en conservant l'état naturel du milieu végétal existant.
Le bois de Boulogne a fait l'objet d'un projet de charte d'aménagement durable, élaborée en étroite collaboration entre Paris et les communes riveraines concernées. Cette charte a pour objectifs de réhabiliter les paysages et de restaurer les milieux naturels, de réduire fortement la circulation automobile afin de privilégier une promenade tranquille, de reconquérir l'espace public, de gérer les activités dans la cohérence et la transparence et, enfin, d'innover dans les modes de gestion et de gouvernance. Cette charte devrait permettre de lutter contre le morcellement induit par les voies de circulation qui assurent des fonctions de transit entre Paris et la périphérie, peu compatibles avec la promenade et la détente.
Parallèlement à cette charte, des réalisations ont été achevées, telle que la réserve naturelle avec sentier qui vient d'être aménagée sur le domaine de Longchamp. Divers projets et études sont actuellement menés. Ils concernent les espaces publics de la porte d'Auteuil, dont le réaménagement devrait offrir une entrée de meilleure qualité dans le bois, et le remodelage des espaces de l'hippodrome d'Auteuil. En bordure du Jardin d'acclimatation, un musée d'art contemporain est projeté (musée Louis Vuitton). De plus, certaines concessions situées dans le bois de Boulogne vont être réduites ou réaménagées, afin de permettre une ouverture à la vue et à la promenade.

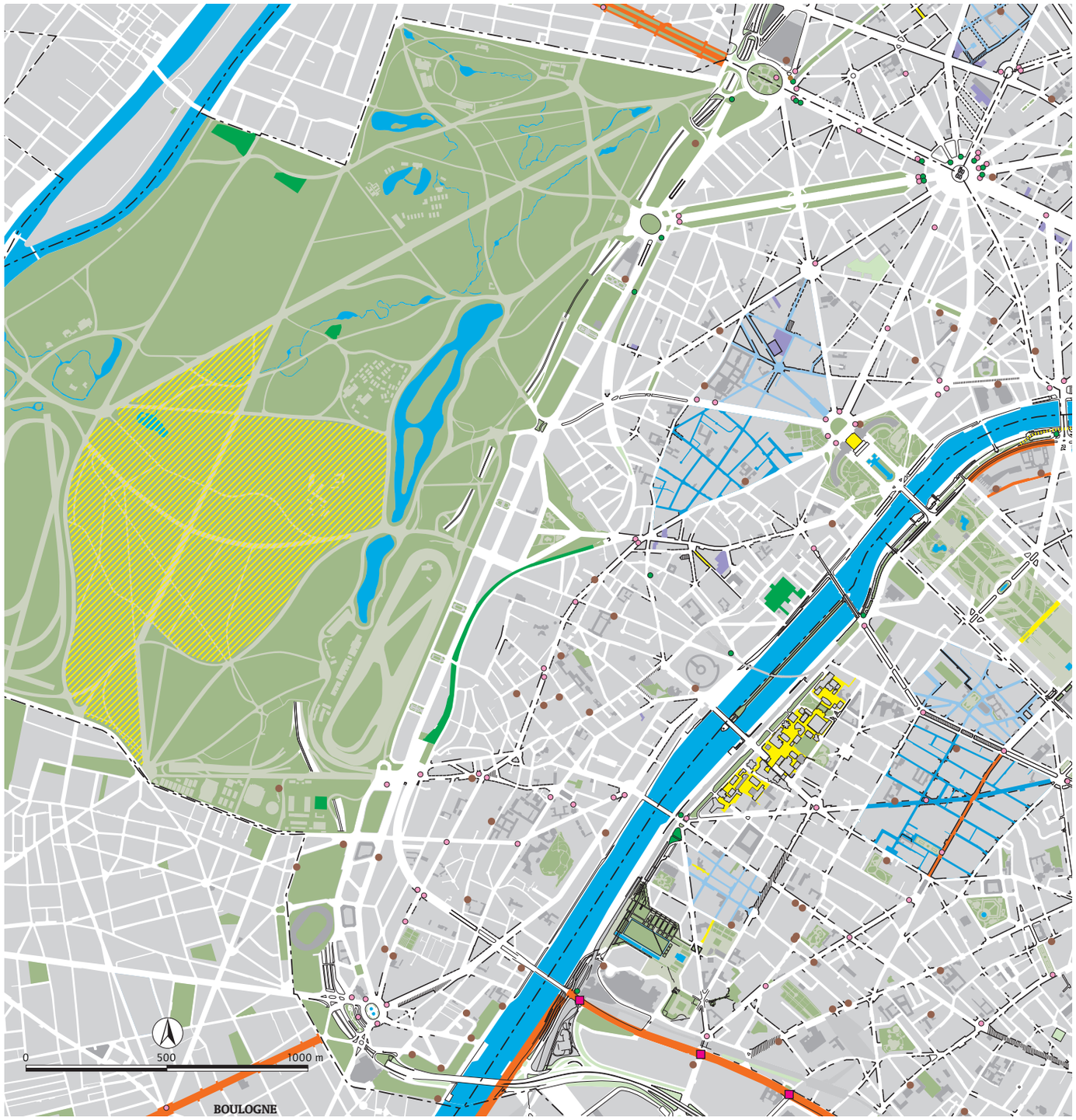

Exemples

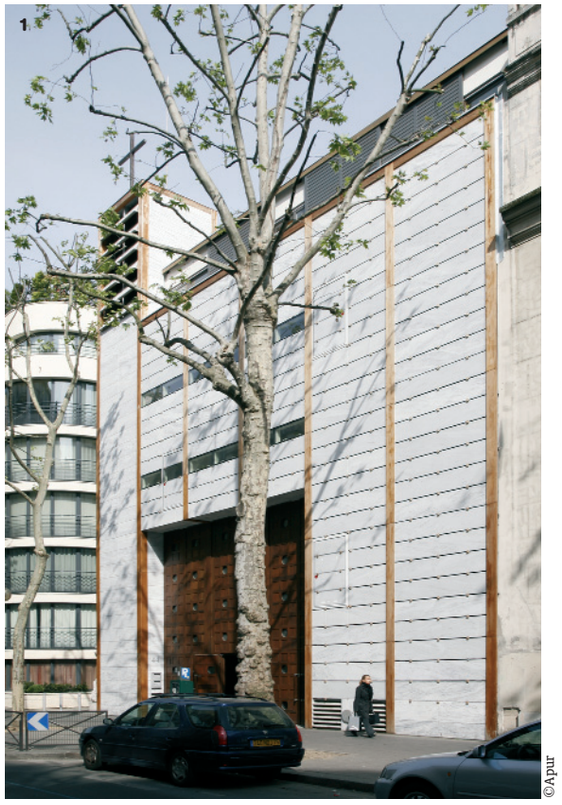

©Apur

©Apur

©Capa/Nicolas Borel, 2006

©Apur

©Apur

©Apur

©Apur

1 – Église Saint-François-de-Molitor, 2004,
44, rue Molitor,
architectes : Corinne Callies et Jean-Marie Duthilleul (AREP Architectes)

2 – École, 2004,
63, rue Boileau, architecte : Gaëtan Le Penhuel

3 – Palais de Chaillot,
façade du pavillon de tête de la Cité de l'architecture et du patrimoine

4 – Palais de Tokyo,
comprenant un centre de création contemporaine et le musée d'Art moderne de la Ville de Paris

5 – Maison des associations juives,
74, quai Louis-Blériot

6 – Pavillon de l'eau – SAGEP
77-93, avenue de Versailles, architecte : Vincent Brossy

7 – Petite ceinture – coulée verte

Perspectives

ACTIONS À POURSUIVRE

Bien qu'il soit situé en périphérie de Paris, le 16e arrondissement bénéficie d'un cadre urbain dense et de qualité ; il présente donc peu de parcelles susceptibles d'accueillir des constructions nouvelles, comme c'est le cas pour les projets de logements avenue du Maréchal-Fayolle ou rue de Varize.

L'arrondissement est de surcroît riche en tissus de petite échelle, déjà protégés pour l'essentiel par le PLU, qui a encore renforcé les dispositions à cet égard. Il en regroupe aujourd'hui le plus grand nombre de Paris, avec le 14e arrondissement et l'ensemble formé par le sud du 19e et le 20e. Mais des investigations complémentaires pourraient faire ressortir l'intérêt de quelques sites ponctuels (notamment au carrefour des rues de la Pompe et de la Tour).

LES PRINCIPAUX TERRITOIRES DE PROJET

Les expertises à mener se situent principalement en périphérie de l'arrondissement, en particulier à l'ouest, le long des boulevards des Maréchaux, dont les places et les espaces verts qui les jalonnent, pourraient faire l'objet, à terme, d'une belle requalification.

Trois sites peuvent être plus particulièrement évoqués.

Au nord, parallèlement au réaménagement de l'avenue Charles-de-Gaulle à Neuilly-sur-Seine, l'espace de la porte Maillot pourrait être l'occasion d'un nouveau territoire de projet ouvert sur le Bois de boulogne, associant de rares terrains mutables, avenue de la Porte-des-Ternes dans le 17e, et la couverture du boulevard périphérique. À cette occasion, les liaisons de cet espace avec le bois de Boulogne pourraient être améliorées.

Plus au sud, l'ensemble qui s'étend de la porte d'Auteuil à la porte Molitor va connaître une évolution sensible, lui donnant une nouvelle dimension. Porte d'Auteuil, l'ancien terrain ferroviaire de la gare éponyme doit voir la construction de logements et d'équipements et accueillir l'aboutissement de la promenade de petite ceinture, qui vient d'être ouverte depuis le square du Ranelagh. La place elle-même pourrait-être remodelée en faveur des piétons et des circulations douces, et ses liaisons avec le bois facilitées.

Le stade Jean-Bouin, dédié au rugby, doit être rénové sur la base du nouveau projet de 20 000 places qui a été adopté. Parallèlement, dans le bois de Boulogne, l'aménagement des pelouses centrales de l'hippodrome d'Auteuil va permettre la pratique du hockey, de l'athlétisme ou encore du basket-ball. À proximité, la piscine Molitor, après une longue période de mise au point, doit aussi être rénovée. Enfin, les conditions d'un maintien de l'attractivité de Roland-Garros seront à préciser.

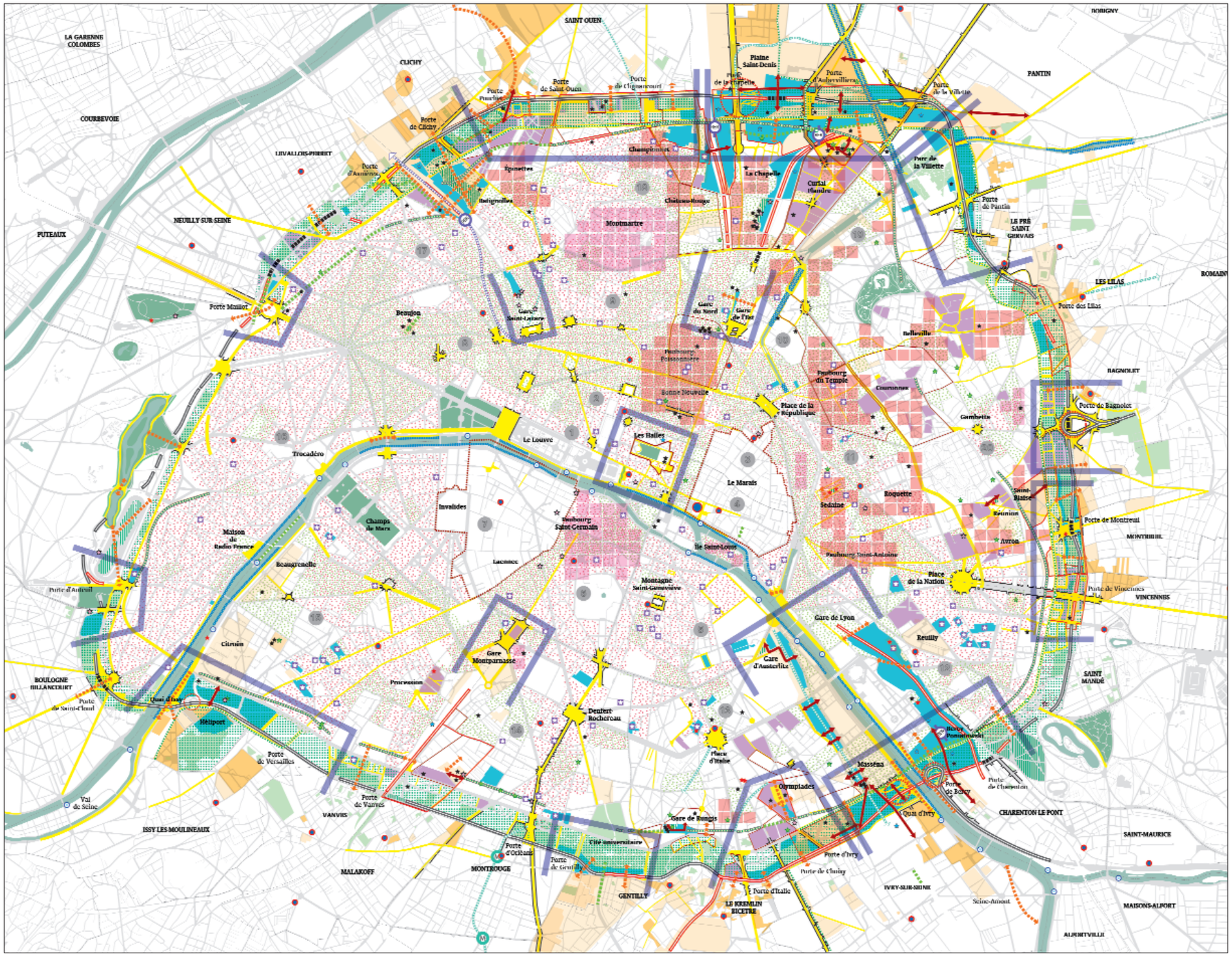

Perspectives

LA REQUALIFICATION DES ESPACES PUBLICS

Parallèlement aux lieux qui viennent d'être évoqués, l'ensemble constitué par la porte de Saint-Cloud et le périphérique en tranchée mérite une attention particulière. La composition très ordonnée de la place peut être mieux mise en valeur, les voies et les franchissements réaménagés, notamment pour les piétons et pour les échanges avec Boulogne-Billancourt, grâce à un agrandissement du square et à la couverture du périphérique.

Les bords de Seine, enfin, pourraient aussi évoluer. Les orientations fixées pour la mise en valeur du fleuve s'organiseront en effet à l'avenir autour d'une diversification des usages : transport de marchandises et de personnes, tourisme fluvial, continuités piétonnes et cyclistes. Dans cet esprit, une éventuelle reconquête des voies sur berges a été évoquée à terme, parallèlement à un renforcement de l'offre de transport et à une baisse maîtrisée de la circulation dans Paris, notamment sur cet itinéraire. Il reste à mesurer les avantages réels qui en résulteraient pour le 16e, mais, d'ores et déjà, des accès plus faciles au bord du fleuve peuvent être suggérés, comme l'aménagement de l'avenue de New- York, face au Trocadéro, et la création d'un passage piétons sur les quais face à la passerelle Debilly. Le quadrilatère formé par le Trocadéro, le Palais de Tokyo, le musée du quai Branly et la tour Eiffel est en effet l'un des sites les plus prestigieux et les plus fréquentés de Paris ; il appelle à cet égard des facilités nouvelles pour les visiteurs.

La place de l'Alma pourrait aussi être améliorée en liaison avec le 8e arrondissement, en facilitant le passage sur la berge basse. Il en est de même pour l'espace situé devant la Maison de Radio-France, utilisé en vaste parking, dont il conviendrait de tirer un meilleur parti face à la Seine et aux perspectives qui s'ouvrent sur le site.

La rénovation partielle de l'usine des Eaux, avec notamment la création du Pavillon de l'eau, pourrait enfin être complétée, si cela s'avérait possible, par un passage intérieur ouvrant l'arrondissement sur le fleuve, dans ce secteur où les rives sont fortement bâties.

Le bois de Boulogne, comme le bois de Vincennes, compte tenu de son importance pour Paris, a fait l'objet d'un développement spécifique en

pages suivantes.

5

©Apur

1

©Apur - Benoît Grimbert

2

© Ph.Guignard@air-images.net

3

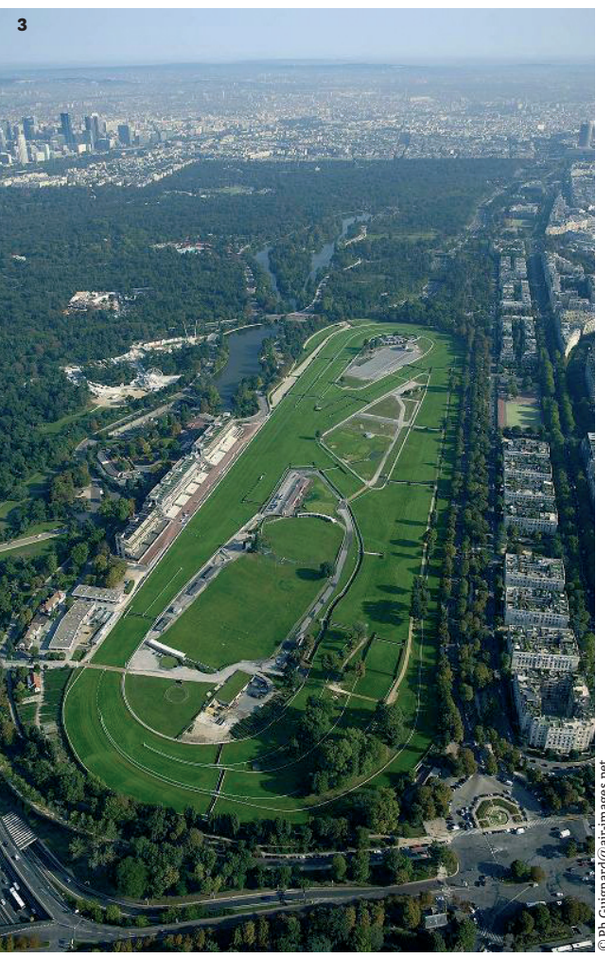

© Ph.Guignard@air-images.net

1 – Débouché de la passerelle Debilly sur l'avenue de New-York

2 – Quartier de la Maison de Radio-France

3 – Bois de Boulogne et hippodrome d'Auteuil

4 – Immeuble de logements,
40, rue Chardon-Lagache, programme Cogedim.

4

©Cogedim

6

© Ph.Guignard@air-images.net

7

© Atelier Xavier Lauzeral

5 – Bois de Boulogne
Promenade autour du lac Supérieur

6 – Boulevard périphérique
Secteur de la porte de Saint-Cloud
et parc des Princes

7 – Site de l'ancienne gare d'Auteuil
« la ligne d'Auteuil, un lien naturel »
architecte : Atelier Xavier Lauzeral

8 – Perspective du projet du stade Jean-Bouin
Vue intérieure
architecte : Agence Rudy Ricciotti

9 – Projet de la fondation Louis Vuitton pour l'art et la création
architecte : Franck Gehry

8

© Agence Rudy Ricciotti

9

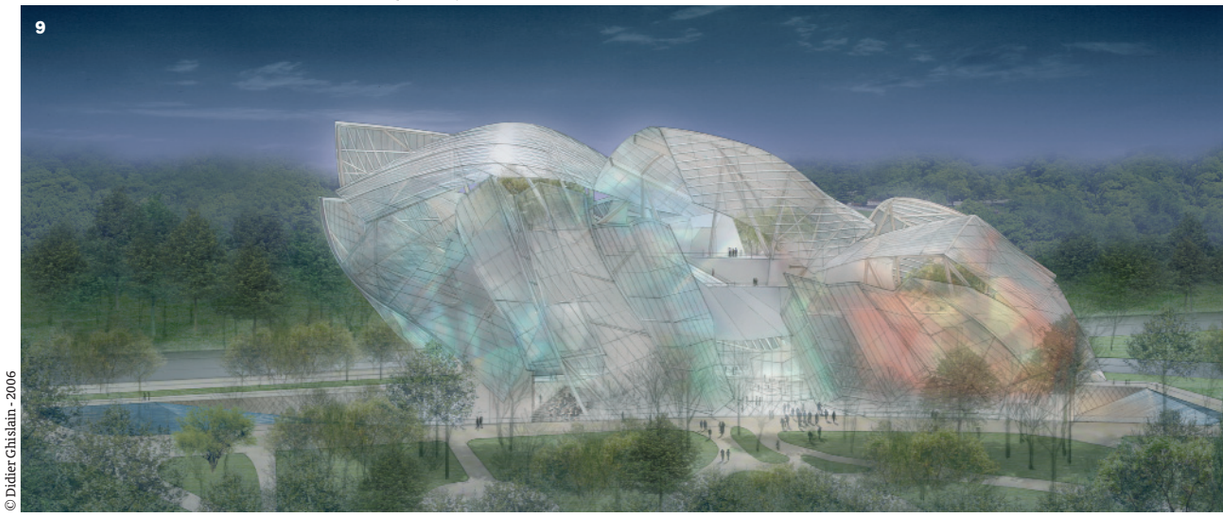

© Didier Ghislain - 2006

Bois de Boulogne

Au cœur de l'Ouest parisien dense, le bois de Boulogne (845 ha) suscite une forte demande en espaces de détente au contact de la nature, mais supporte aussi une pression élevée de la circulation automobile. Sa fréquentation est estimée à 8 millions de visites par an. Plus de la moitié des visiteurs sont parisiens.
À la suite de la tempête de 1999, la municipalité parisienne a souhaité définir un projet d'aménagement, durable et partagé, pour les deux bois qu'elle entretient. Fin 2003, une charte a été signée par les communes riveraines, le département et la région. La candidature de Paris à l'organisation des Jeux olympiques de 2012, où le bois de Boulogne figurait comme noyau sportif, a favorisé une concertation directe avec les collectivités riveraines pour poser les premiers jalons d'un projet. Afin de relancer cette démarche, l'Apur a présenté un document de travail lors du Conseil consultatif de mars 2007, dans le cadre de la concertation.

DES PISTES DE RÉFLEXION

Elles répondent à plusieurs objectifs :
• maintenir ce poumon vert pour les citadins d'aujourd'hui et de demain en renforçant ses caractéristiques forestières et sa vocation récréative au contact de la nature ;
• améliorer les relations entre le bois et son territoire environnant ;
• concilier les usages – déplacements, activités, fréquentation – avec leur environnement.

PAYSAGES ET MILIEUX NATURELS

Par sa composition, le bois de Boulogne s'apparente à un parc urbain dans un écrin forestier. Ses paysages ne présentent plus toujours les qualités attendues.
Rénovée, la riche trame d'eau du XIXe siècle peut devenir le support de nombreux enjeux : une plus grande biodiversité des milieux, une gestion plus écologique de l'eau, un réaménagement plus naturel des berges et des promenades.
De grandes entités paysagères sont à requalifier. Dans un site pittoresque réhabilité, l'aménagement de la promenade des lacs permettrait de mieux accueillir les nombreux promeneurs. À l'articulation entre la forêt et le fleuve, les abords de la Grande Cascade attendent leur réhabilitation, la seule berge naturelle de la Seine à Paris également. Son effondrement par endroits doit d'abord être enrayé pour rétablir un cheminement ; un déplacement du camping y autoriserait de nouvelles pratiques sur 7 hectares au bord de l'eau.
À terme, la création d'un espace de calme dans le massif forestier demeure souhaitable. Et l'aménagement en clairières des trouées créées par la tempête donnerait aux promeneurs l'occasion de s'y arrêter. En conservant le principe de promenades partagées entre usagers, la définition des aménagements paysagers (profil, traitement, lisières) permettrait de hiérarchiser les parcours et de rendre lisible leur cohérence pour mieux relier les paysages du bois.

LES DÉPLACEMENTS

Développer l'offre en transports en commun pour les déplacements de transit en semaine et faciliter l'accessibilité du bois autrement qu'en voiture sont deux objectifs prioritaires. Si 74 % des visiteurs se disent favorables à une limitation de l'accès au bois en automobile, 67 % s'y rendent par ce moyen. Aménager et jalonner de grandes promenades traversantes reliées à une trame verte régionale, améliorer la continuité des itinéraires cyclables, surtout vers les Hauts-de-Seine, car le réseau cyclable qui irrigue le bois est désormais, à quelques maillons près, bien relié au réseau parisien peuvent contribuer à faciliter l'accès au bois autrement, les nouvelles stations Vélib'en lisière du bois également. Il faut aussi expérimenter le système de navettes, avec les concessionnaires du bois et la ligne régulière de transport de passagers sur la Seine étudiée par le STIF (Syndicat des transports d'Ile-de-France.
Pour les visiteurs qui viendront encore en automobile, l'offre de stationnement existante pourrait être optimisée par des mesures de gestion : jalonnement des aires peu utilisées, incitation à utiliser les parcs périphériques ou des parcs de stationnement déportés, sur l'hippodrome de Longchamp ou sur le champ de foire de la pelouse de Saint-Cloud. Réduire et mieux organiser l'accès en voiture paraissent t indispensables pour améliorer l'ambiance du bois.

LES ACTIVITÉS

Le bois accueille des activités très appréciées de leur public : 4 visiteurs sur 10 les fréquentent. Mais la surface occupée participe aussi au morcellement du bois et la réduction des enclos au bénéfice de l'espace naturel est à poursuivre. Une plus grande ouverture au public est sinon à rechercher. Ainsi, le projet étudié sur l'hippodrome d'Auteuil, compatible avec les courses hippiques, permet l'aménagement paysager des 12 hectares des pelouses centrales pour de nouveaux usages sportifs et de détente, ainsi que la traversée du site les 320 jours par an sans courses.
La rénovation des sites et des bâtiments, engagée pour le Château de Longchamp ou le Jardin d'acclimatation, avec l'ouverture en 2010 de la Fondation Vuitton pour l'art et la création, devrait aussi concerner l'ancien musée des Arts et Traditions populaires, la tribune ancienne d'Auteuil, le belvédère de la Pompe à feu…
Enfin, une gestion coordonnée des grands événements dans l'ensemble du Sud-Ouest parisien doit permettre d'en réduire l'impact, notamment pour les riverains du bois.

PAYSAGES ET MILIEUX NATURELS DU BOIS DE BOULOGNE

- rénover et enrichir la trame d'eau
- requalifier les grandes entités paysagères
- créer à terme un grand massif d'un seul tenant

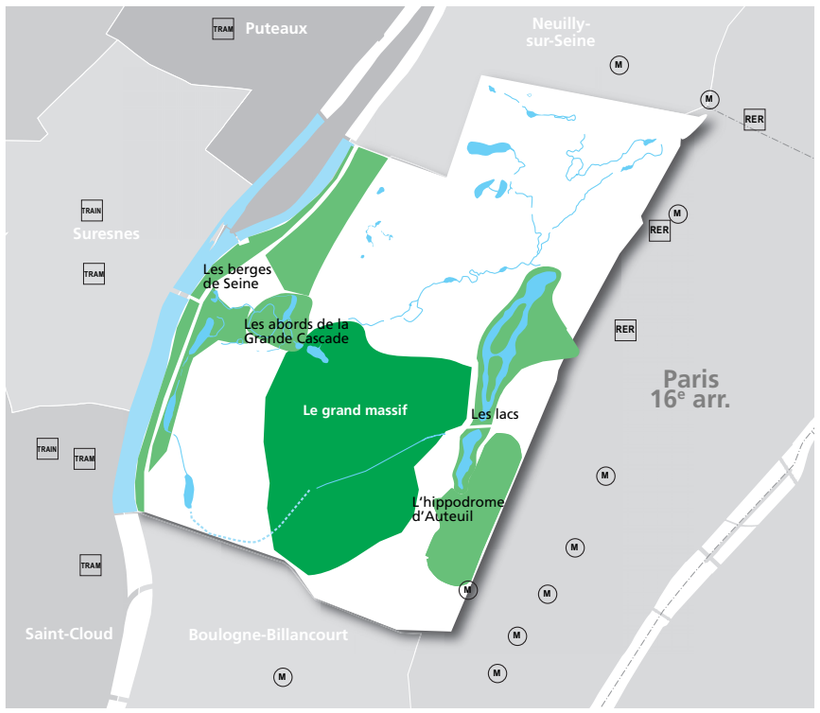

USAGES, FRÉQUENTATION ET PAYSAGES : DES OBJECTIFS POUR LE BOIS DE BOULOGNE

- moderniser et adapter les sites et leurs activités
- ouvrir davantage au public
- mettre en valeur l'espace public
- aménager un réseau de promenade partagé
- expérimenter une navette
- B expérimenter une ligne régulière de transport sur la Seine
- P optimiser l'offre de stationnement